



<http://www.rp59.fr>



rp59@orange.fr



Racines et Patrimoine
en Avesnois

Bulletin N° 47 de décembre 2021

Bulletin trimestriel de l'Association Racines et Patrimoine

EDITO

DANS CE NUMÉRO :

Sommaire	1
Enterrements à Louvroil	2
Maubeuge : le monument de Wattignies réquisitionné pour être fondu. 1942	4
Maubeuge : la conduite héroïque des religieuses en mai 1940.	6
Prestation de serment des curés de Taisnières en Thiérache en 1791.	9
Maubeuge vue par la presse Suisse	10
Les prisonniers de guerre 39-45 à Neuf-Mesnil.	12
Les opérations du Docteur TRIFET dans l'arrondissement d'Avesnes et de Vervins, 1849-1870	20
Le nom des rues de Rousies et Ferrière la Grande	25
Les Avesnois emprisonnés au bagne de Brest au 18e siècle	29
Faits divers et accident, suite	40
Bulletin d'adhésion	44

La base de données a été mise à jour avec des BMS d'Avesnes, Gognies-Chaussées, Obrechies et Dourlers. Merci aux contributeurs. Si vous voulez participer, contactez-moi.

Depuis juin, les permanences ont lieu tous les mercredis, de 16 heures à 18 heures, au local de Rousies. Je vous invite à venir visiter notre nouveau local doté d'une magnifique bibliothèque.

Le groupe facebook « *Racines et Patrimoine en Avesnois* » vient de fêter son premier anniversaire. Si ce n'est pas déjà fait, venez nous y rejoindre.

Comme chaque année à cette époque démarrent les renouvellements d'adhésion. La cotisation n'a pas changé, soit 15 euros. Vous trouverez le bulletin de demande ou de renouvellement d'adhésion en dernière page du bulletin.

L'assemblée générale est prévue le 16 février 2022 à 17h30, au local de l'association.

Les membres du bureau se joignent à moi pour vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année et de fructueuses recherches pour 2022.

Alain



St Rémy—Hautmont

ENTERREMENTS A LOUVROIL

Singulier cas de violation de sépulture.

L'Observateur d'Avesnes rapporte le fait suivant :

Il y a trois semaines, un ouvrier de Louvroil, nommé Magnan, originaire de Vieux-Reng, et âgé de vingt-trois ans seulement, eut le malheur de perdre sa femme, atteinte d'une maladie de poitrine.

Tous les habitants de la commune de Louvroil avaient voulu, jusqu'à sa tombe, lui apporter les témoignages de l'amitié la plus sincère.

Le mari de la défunte vénérée tenait la tête du cortège : ses yeux étaient inondés de larmes ; sa poitrine laissait échapper des sanglots qui impressionnaient vivement l'assemblée pieuse et recueillie.

Le mari éprouvé, malgré les consolations qui lui arrivèrent de toutes parts, tomba dans une somnolence apathique qui revêtit bientôt les caractères de la folie. Il voulait, disait-il, revoir son épouse qu'il ne pouvait croire morte...

Le chagrin profond qu'il en ressentit fut bientôt accru par la mort de son enfant, qui ne survécut que quelques jours à sa mère, et Magnan parut en proie à une sorte d'égarement douloureux. Il parlait sans cesse de sa femme, ne pouvant croire qu'elle l'eut quitté pour toujours et s'imaginant qu'elle ne tarderait pas à revenir; c'est en vain que ses amis et les voisins cherchaient à lui offrir quelques consolations, il les repoussait toutes et se renfermait dans son affliction dont rien ne pouvait le distraire.

Jeudi dernier (11 avril 1867), après bien des difficultés, ses camarades d'atelier le décidèrent à accompagner jusqu'au chemin de fer un ami commun, militaire en congé qui retournait à son régiment. Mais, à peine arrivé à la gare, que Magnan s'esquiva et se rendit seul en ville, plus préoccupé encore que d'habitude. Il prit dans un cabaret quelques verres de bière qui achevèrent de le troubler, et

ce fut dans ces dispositions qu'il rentra chez lui vers neuf heures du soir. Se retrouvant seul, la pensée que sa femme n'était plus là le surexcita encore et il éprouva un désir insurmontable de la revoir; peut être même espérait-il la rappeler à la vie. Il prit alors une vieille bêche et une mauvaise rasette, se rendit au cimetière, et malgré l'obscurité et la pluie affreuse qui tombait en ce moment, il commença aussitôt enlever la terre qui recouvrait sa chère défunte.

Ce n'est qu'après plusieurs heures d'un travail surhumain qu'il parvint à retirer le cercueil de sa fosse. Avec ses mains seules et en se brisant tous les ongles, il arracha le couvercle, puis prenant dans ses bras le corps de sa pauvre compagne, il le rapporta chez lui où il coucha sur son lit. Il devait être alors trois heures du matin environ.

Après avoir allumé un bon feu, il découvrit le visage de la morte, puis presque joyeux, il courut chez la voisine qui l'avait ensevelie, pour lui dire que sa femme était revenue comme il le lui avait prédit. Sans ajouter aucune importance aux paroles de Magnan, qui disait-elle, avait des visions, elle se leva et l'accompagna jusque chez lui afin de le calmer et de le faire coucher.

Qu'on juge de sa surprise et de sa frayeur en votant le corps exhumé. Le malheureux ouvrier parlait à la morte comme si elle eût pu l'entendre et cherchait avec une ténacité touchante à obtenir une réponse, en donnant à sa voix toute la douceur et toute la persuasion dont il était capable ; cette affection au delà du tombeau offrait un spectacle navrant. Cependant la voisine eut la présence d'esprit d'engager le pauvre halluciné à reporter sa femme dans son cercueil, ce qu'il promit en voyant le silence obstiné de celle qu'il croyait avoir rappelée à la vie, et c'est sous la foi de cette promesse qu'elle rentra chez elle plus morte que vive. Mais Magnan ne s'en tint pas

là et courut éveiller deux voisins, qui se levèrent comme l'ensevelisseuse pour chercher à tranquilliser l'infortuné ; comme elle aussi, le premier moment de stupéfaction passé, ils l'engagèrent à remporter la morte au cimetière, et celle fois, celui-ci, sans hésiter, prit sa femme dans ses bras et revint la déposer dans la bière dont il l'avait tirée, la remplaça dans la fosse et la recouvrit de terre.

Les voisins, qui l'avaient suivi pour le surveiller, entrèrent dans le cimetière aussitôt qu'il en fut sorti et constatant que la fosse n'était pas suffisamment remplie, ils revinrent en faire l'observation à Magnan, qui retourna aussitôt achever complètement le travail. Il était alors cinq heures.

La femme de Magnan était enterrée depuis dix sept jours, néanmoins elle se trouvait encore dans un état partait de conservation ; l'expression de son visage était exactement la même qu'au moment où elle fut ensevelie.

Quand on a interrogé Magnan le lendemain, il a paru ne pas se rappeler ce qu'il avait fait ni ce qui s'était passé quelques heures auparavant : il a dit seulement qu'il croyait avoir vu sa femme pendant la nuit.

Le mariage : il a eu lieu à Vieux Reng le 8 mai 1865.

Auguste Magnan est né le 25 mai 1844 dans la commune, fils de Toussaint et de Florentine Lanthier.

Elmiere Marie Favet est née le 29 mai 1844 dans la commune, fille de Constant et de Anne Haussy.

L'enfant : le 15 mars 1867 est né Mathilde Elmiere Magnan, fils d'Auguste, 23 ans, forgeron et de Elmiere Marie Favet, 23 ans, ménagère.

L'épouse : le 25 mars 1867 est décédée Elmiere Marie Favet, 23 ans, native de Vieux Reng, fille de Constant Favet et de Désirée Haussy, épouse d'Auguste Magnan, forgeron.

L'époux : il se marie en secondes noces avec Aurélie Beaufort le 9 septembre 1870. Il dé-

cède le 5 septembre 1904 à Louvroil, âgé de 60 ans.

Refus de funérailles religieuses au hameau de Louvroil.

Le 25 mars 1856.

— L'Observateur d'Avesnes raconte que le curé d'Hautmont a refusé, la sépulture à une femme du hameau de Louvroil, sous prétexte qu'elle avait vécu en concubinage pendant toute sa vie. Le cercueil, après être resté quelque temps exposé sur la place publique, a été porté au cimetière par les soins du maire, sans l'assistance d'un ministre du culte.

Cependant, le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804) porte; article 18 : « Lorsque le ministre d'un culte, sous quelque prétexte que ce soit, se permettra de refuser son ministère pour l'inhumation d'un corps, l'autorité civile, soit d'office, soit sur la réquisition de la famille, commettra un autre ministre du même culte pour remplir ces fonctions. »

Ce décret n'est pas abrogé, et les fabriques en invoquent journellement l'article 21, qui leur attribue, par privilège, la fourniture des objets nécessaires aux enterrements.

L'acte de décès n°9 à Louvroil : l'an mil huit cent cinquante six, le vingt et un février, André Duhain, âgé de soixante dix huit ans, mendiant domicilié à Louvroil, ami à la décadée, et Agapite Mervaux, garde champêtre, nous ont déclaré qu'aujourd'hui à dix heures du matin, Angélique Wairy âgée de soixante quinze ans, mendicante, est décédée en sa demeure, sise en cette commune, route impériale.

BOCR

Maubeuge : le monument commémoratif de la bataille de Wattignies réquisitionné pour être fondu.

1944

REGISTRE DE DELIBERATIONS DU COMITE DE GUERRE DE MAUBEUGE.

Séance du 29 avril 1944 du comité de guerre sous la présidence de Monsieur Anicet DEFOSSEZ

Le président du comité de guerre donne connaissance d'une lettre du 21 avril, de Monsieur le préfet du Nord, préfet de la région de Lille, faisant connaître qu'étant donné les circonstances difficiles où se trouvent l'agriculture et l'industrie nationales et la nécessité impérieuse de se procurer le bronze indispensable, Monsieur le délégué régional au commissariat à la mobilisation des métaux non ferreux à Lille, sur les instructions reçues de Monsieur le Ministre, Secrétaire d'Etat à l'éducation nationale, va procéder à l'enlèvement des médaillons des généraux FOURNIER ET SCHOULER et du monument commémoratif de la bataille de Wattignies qui décore la place d'armes à Maubeuge

Il ajoute d'une telle mesure concernant l'œuvre, qualifiée d'immortelle, du grand sculpteur FAGEL dont s'honore le passé artistique de Valenciennes l'a, à la fois, profondément ému et désorienté

Il rappelle que l'œuvre de FAGEL, grand prix de Rome, est considéré à juste raison comme chef d'œuvre du grand sculpteur valenciennois

Il est impossible, ajoute-t-il, de regarder sans émotion cet ensemble dans lequel l'art a triomphé de la matière à tel point qu'il semble qu'une vie intense anime chacun des personnages

Tout l'amour que peut inspirer une Patrie sauvée éclate dans les visages si expressifs de Carnot, de Jourdan et de Duquesnoy ; tout l'enthousiasme des volontaires de 1789 qui "sauvèrent la Patrie en danger" est synthétisé dans le soldat qui couronne la pyramide et enfin toute la bienveillance douloureuse de la jeunesse de France est symbolisée par le jeune tambour Sthrau touché à mort vient com-

pléter un ensemble où la vie ne le dispute qu'à la grandeur.

Se peut-il que les Beaux Arts soient demeurés insensibles devant un tel chef d'œuvre au point d'en permettre la destruction.

Les administrateurs Allemands qui régissent Maubeuge au cours de l'occupation de 1914 à 1918, malgré la pénurie qui les obligeait à réquisitionner le métal partout où il se trouvait, ont respecté le monument de Wattignies de notre grand'place, et leurs artistes n'hésitaient pas à qualifier de chef d'œuvre cette œuvre du souvenir d'une des phrases les plus glorieuses de notre histoire.

L'administration française serait elle d'un avis différent ?

Maubeuge, complètement détruite, a donné à l'Etat par ses déblaiements, des tonnes de cuivres et autres matériaux.

Malgré cela, elle s'est vu déposséder des bustes de Frère, de Carnot, de Jean Mabuse.

La disparition du groupe de Fagel constituerai un véritable coup de poignard dans le cœur de la cité martyre.

Une telle mesure serait d'ailleurs ressentie par la population à tel point que le Président la croit capable de provoquer un profond mouvement de colère.

Il ne faut pas oublier que ce monument, inauguré par le Président CARNOT lui-même, existe depuis 55 ans et que si tout le monde n'en apprécie pas la beauté aux mêmes titres, il est considéré comme l'âme de la cité, échappée miraculeusement aux deux guerres et, en particulier, à la destruction complète de 1940. Le Président signale enfin qu'un groupe en pierre proposé par l'Etat ne pourra jamais remplacer celui qui existe car le grand technicien qui doublait l'artiste Fagel l'a conçue pour une réalisation en métal, c'est à dire pleine de vigueur et sans transparences. Ce serait trahir le sculpteur que de réaliser son œuvre dans une autre matière que celle pour

laquelle elle a été conçue, et malheureusement, une nouvelle réalisation en bronze ne sera pas possible, les moules d'origine ayant été détruits depuis longtemps.

L'administration des Beaux Arts le sait mieux que personne.

Le Comité de guerre, s'associant à l'émotion du Président, le charge de protester avec la dernière énergie contre cette mesure qu'il estime contraire :

- ♦ au respect dû aux Œuvres d'Art véritables et c'est le cas.
- ♦ aux souffrances de la ville de Maubeuge qui a payé largement son tribut à l'impôt métal.
- ♦ à la véritable vénération des Maubeugeois pour leur monument préservé de la des-



Le monument commémoratif de la bataille de Wattignies



Le médaillon Schouller

Le médaillon Fournier

truction de la cité par les bombardements du siège de 1914 et des combats de 1940.

Et demande ainsi que soit rapportée une mesure que rien ne peut justifier.

Source : archives municipales de Maubeuge. Numérisé et transcrit par A. Delfosse

Bustes démontés cités dans la délibération :

Les bustes de ces trois monuments seront démontés par les Allemands en 1914, remplacés vers 1934 par des bustes réalisés par Albert Patrisse. Ils seront fondus en 1942 par l'administration.

Monument Sadi Carnot : Erigé grâce à une souscription publique, le monument Sadi Carnot a été inauguré le 13 octobre 1895 par François Carnot, fils cadet du président. Il se composait d'un socle en marbre surmonté d'un buste.

Monument Jules Frère : Erigé à l'initiative de l'association des anciens élèves, il a été inauguré en juillet 1902.

Monument Mabuse : Installé place Verte, il a été inauguré en 1897.

Source : Archives Municipales de Maubeuge, côte 2W3

Maubeuge : l'héroïque conduite des religieuses de la congrégation de Sainte-Thérèse en mai 1940.

Délibération du comité de guerre du 24 juillet 1942.

Objet : conduite des religieuses en mai 1940.

Le président (du comité de guerre) expose à l'assemblée municipale qu'il tient à faire connaître la conduite héroïque, en mai 1940, des religieuses de la congrégation de Sainte-Thérèse, qui sont au service de l'hôpital de Maubeuge.

A partir du 12 mai 1940, commencèrent à arriver les évacués de Belgique, civils blessés au cours de leur exode, par l'aviation allemande.

Les 13, 14 et 15 mai, sans arrêt, les ambulances continuèrent à amener des blessés quoique l'hôpital soit déjà comblé, il y en avait sur des civières, à défaut des lits et jusque des bancs, qui attendaient le pansement ou l'opération par le docteur Culot, seul chirurgien resté à son poste.

Le 16 mai est le jour le plus sinistre de tous, celui du bombardement principal et de l'incendie de la ville.

L'hôpital ne fut pas épargné ; si les premières bombes incendiaires n'ont pas donné de résultat, c'est grâce au sang froid du personnel qui éteint l'incendie, mais peu après, de nouvelles vagues de bombardiers mirent le feu au pavillon chirurgical où étaient entassés les blessés, dont beaucoup en danger de mort.

Rien à faire pour éteindre l'incendie qui s'étendit avec une rapidité vertigineuse en raison du défaut de moyens de secours.

Les religieuses conservant leur sang froid et faisant office de brancardiers, transportèrent elles mêmes les blessés dans les caves pour les soustraire aux flammes et à la mitraille.

Le 17 mai, le bombardement et l'incendie continuèrent ; les dévouées religieuses poursuivirent leur tâche ardue et donnèrent leurs soins comme elles pouvaient, à défaut de médecin, car il n'en restât plus à Maubeuge. Impossibilité d'assurer les pansements des blessés,

car tout était brûlé.

Plus aucun aliment, plus de lait, même plus d'eau potable à boire ; malgré tout, ces femmes admirables conservant un moral élevé, continuèrent à se montrer stoïques et ferme au milieu de leurs blessés, dont un trop grand nombre, hélas, passa de vie à trépas, et ce, quelquefois sans que l'on s'en aperçut.

Le 18 mai, le bombardement aérien ralentit considérablement, mais il fut remplacé par des combats en ville.

Pendant plusieurs jours, ceux-ci se poursuivirent et, si l'incendie s'est arrêté de lui même, épargnant les malheureux blessés qui s'étaient réfugiés dans les caves de l'hôpital, ces derniers ne purent sortir de leur abri, car les obus et les balles pleuvaient sans cesse sur leur bâtiment, dont les murs menaçaient ruine et pouvaient, par leur chute, provoquer une catastrophe.

Les religieuses tinrent bon et encouragèrent de leurs paroles ceux qui souffraient, elles risquèrent leur vie, sortant de leurs caves pour se rendre à travers les ruines de la ville afin de trouver tout ce qui était susceptible de reconforter leurs pensionnaires.

Lors de l'entrée des troupes allemandes, grande fut leur stupeur de constater la présence de tout ce monde dans les ruines de l'hôpital, et elles ne manquèrent pas de manifester leur surprise.

Jusqu'au 27 mai, les dévouées religieuses vécurent des heures d'angoisse et d'anxiété au milieu des morts et des blessés, manquant de tout pour soigner et alimenter ces derniers et risquant à chaque instant d'être victimes du bombardement.

Ce n'est qu'à cette date qu'elles purent procéder à l'inhumation des morts dans l'une des caves de l'hôpital.

34 malheureuses victimes reçurent ainsi une sépulture provisoire.

Pendant plus d'un mois, dans les ruines, les

blessés continuèrent à recevoir des soins assidus, malgré les énormes difficultés que présentait le manque de médicaments et de pansements.

Un grand nombre de blessés sur les 160 que contenait l'établissement purent, par la suite, regagner leur domicile, mais une centaine d'entre eux durent encore rester quelques temps dans le nouvel hospice où ils furent dirigés vers le 20 juin, pour améliorer leur état.

Durant de long mois, les religieuses travaillèrent sans relâche malgré la fatigue et les vexations, car elles ne furent pas épargnées par les dénonciations calomnieuses qui provoquèrent des perquisitions.

Non contentes d'assurer leur dévoué service dans les ruines de l'hôpital, elles ne manquèrent pas de prêter leur concours en ville, lorsque leur aide fut sollicité pour donner des soins à des malades ou des blessés ou pour contribuer aux recherches des victimes des bombardements.

Des militaires blessés et abandonnés sur le terrain furent également soignés.

Monsieur le président ajoute que tout cela fut accompli avec un dévouement sans pareil.

La modestie de ces religieuses dut-elle en souffrir, ce qu'elles ont fait ne peut être passé sous silence et mérite d'être signalé aux autorités compétentes.

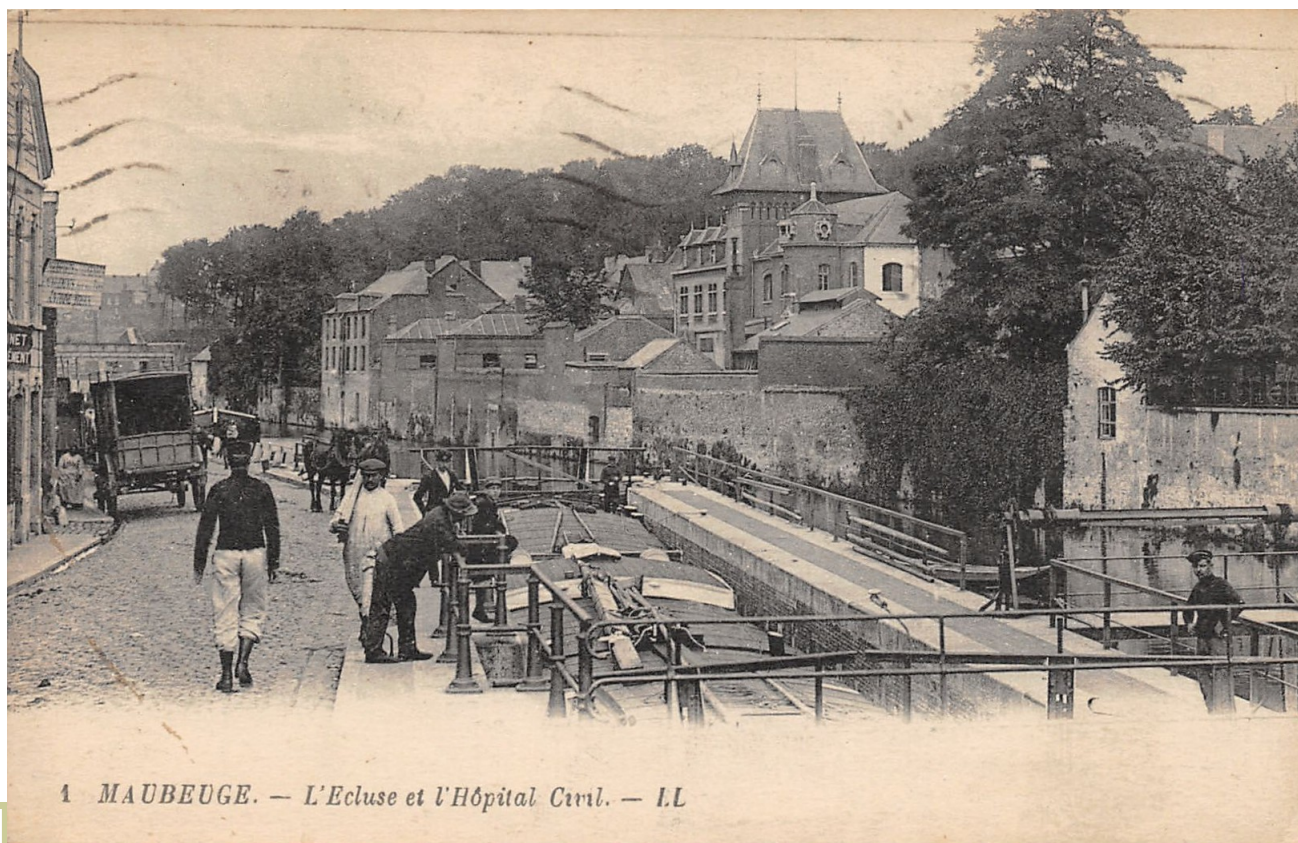
L'attitude d'une de ces religieuses a été notamment remarquable. Il s'agit de Madame Madeleine DEVOS, en religion sœur Simone, dont l'autorité et la conduite lui valurent d'être reconnue Supérieure à l'établissement hospitalier.

Monsieur le président, après cet exposé, invite les membres du comité de guerre à émettre un avis sur les faits qui viennent d'être signalés.

A l'unanimité des membres présents, l'assemblée décide d'adresser au personnel religieux de l'hôpital de Maubeuge un témoignage d'admiration pour l'héroïsme dont il a fait preuve durant la période du 12 mai au 20 juin 1940.

Au nom de la ville de Maubeuge, de la population et des nombreux évacués, le comité de guerre prie Mesdames les Religieuses de recevoir l'expression de leur profonde reconnaissance et de leur admiration pour le dévouement dont elles ont fait preuve dans cette période particulièrement difficile.

Au nom de tous, sur la proposition de Mon-



sieur le Président, le comité de guerre décide de signaler la conduite à l'administration supérieure, en demandant que leur dévouement soit récompensé comme il le mérite.

*Source : archives municipales de Maubeuge.
Numérisé et transcrit par A. Delfosse*

Journal de sœur Jeanne d'Arc, extraits.

13,14 et 15 Mai : L'exode douloureuse des Belges continue. Sans arrêt, la nuit comme le jour, les ambulances militaires nous en amènent; grièvement blessés pour la plupart. L'hôpital regorge, plus un lit de disponible. Nous disposons à terre, dans tous les endroits possibles, matelas, civières, bancs, chaises; tout ce que nous avons. Le jour et la nuit sans un instant de répit on taille, ampute, suture, panse; on enlève à des corps méconnaissables leur gangue de poussières et de sang. On ferme les yeux des morts, avant de les déposer à la morgue, qui est remplie elle aussi. Les affreuses plaies me donnent la nausée. Je suis comme chacune de mes Sœurs, anéantie, abrutie de sommeil et de fatigue... Je rêve de pouvoir fermer les yeux et de m'étendre sur un lit, ne serait-ce qu'une heure. Nul, s'il ne l'a vu lui-même, ne peut s'imaginer l'horreur de cette boucherie humaine dans laquelle nous sommes plongées ! Ici, c'est la cervelle qui gicle d'une affreuse plaie crânienne, là des entrailles qui s'échappent. Des colonnes vertébrales brisées, des membres en bouillie ou même arrachés, des os à nus, des plaies profondes, pénétrantes, de larges fractures ouvertes. Il faut nettoyer, régulariser les plaies, immobiliser succinctement les fractures... Un homme jeune, poumons perforés, respire avec un affreux bruit de moteur, en éjectant des flots mousseux qu'essuie, avec amour sa femme en larmes. Se gravent aussi dans ma mémoire, les yeux tragiquement expressifs d'une fillette de huit ans, dont la gorge a été transpercée de part en part et qui ne peut plus ni parler, ni avaler... Un ouvrier de la Fabrique de Fer a les deux yeux sortis des orbites ! Je n'ai jamais vu si horrible ! Une jeune femme de Lobbes arrive exsangue; il lui

manque le bras droit qu'une bombe lui a arraché, tuant du même coup l'enfant qu'il portait. Une femme de Namur est folle de douleur, à ses côtés ont été tués son mari et ses sept enfants, il lui reste juste le huitième, un bébé de six mois, indemne...

Jeudi 16 mai 1940

Comme l'électricité, toutes les canalisations d'eau ont sauté. Sœur ThérèsePaul a descendu les deux ciboires de la chapelle, avant qu'elle ne brûle. Nous attendons d'un instant à l'autre l'Abbé Bouillon. Il est convenu qu'il restera avec nous dans les caves. Hélas, nous apprenons qu'il s'est enfui comme les autres, de la bouche du Doyen, le Chamoine Flament, qui arrive dans la journée... Il nous rappelle, que nous allons mourir incessamment, que la mort pour nous est inévitable, et dit: "Ego te absolvo" en nous donnant à chacune l'absolution sans nous confesser. Il nous exhorte à offrir généreusement le sacrifice de notre vie... Ensuite il donne à tous les blessés l'absolution générale, aux mourant l'extrême-onction, puis distribue la communion en viatique à qui la désire, jusqu'à l'épuisement des deux ciboires.

Tout nous persuade que nous ne pouvons pas sortir vivants de cette enfer. L'abandon des deux prêtres de la paroisse nous a démoralisées profondément.

Vendredi 17 mai :

Dans Maubeuge, il n'y a plus âme qui vive. Nous sommes complètement abandonnés. La caserne est intacte certes, mais vide. Tous les Maubeugeois ont pris la fuite: le Maire et ses conseillers, le Clergé, les médecins, les commerçants, tous les habitants... il n'y a plus de soldats... Ce total abandon nous atterre... Un immense découragement nous envahit... Nous voici absolument seules, dans les ruines de la ville incendiée, avec la charge si lourde, de deux cents blessés.

PRESTATION DE SERMENT PAR LE CURE ET LE VICAIRE DE TAISNIERES EN THIERACHE

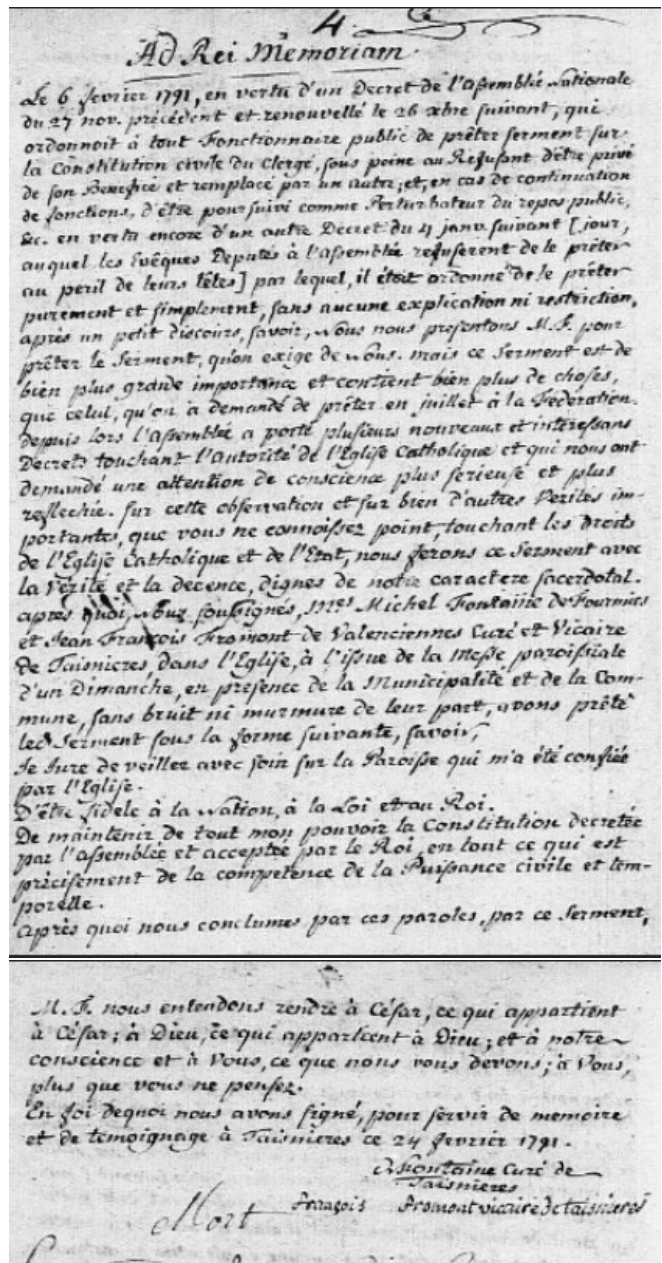
A Rei Memoriam.

Le 6 février 1791, en vertu d'un décret de l'Assemblée Nationale du 27 novembre précédent et renouvelle le 26 xbre suivant, qui ordonnait à tout fonctionnaire public de prêter serment sur la constitution civile du clergé, sous peine au refusant d'être privé de son bénéfice et remplacé par un autre ; et en cas de continuation de fonctions, d'être poursuivi comme perturbateur du repos public & en vertu encore d'un autre décret du 4 janvier suivant [jour auquel les évêques députés à l'Assemblée refusèrent de le prêter au péril de leur tête] par lequel il était ordonné de le prêter purement et simplement, sans aucune explication ni restriction ; après un petit discours, savoir, nous nous présentons M F pour prêter le serment qu'on exige de nous. Mais ce serment est de bien plus grande importance et contient bien plus de choses que celui qu'on a demandé de prêter en juillet à la fédération, depuis lors, l'Assemblée a porté plusieurs nouveaux et intéressants décrets touchant l'autorité de l'Eglise Catholique, et qui nous ont demandé une attention de conscience bien plus sérieuse et plus réfléchie. Sur cette observation et sur bien d'autres vérités importantes que vous ne connaissaient point, touchant les droits de l'Eglise Catholique et de l'Etat, nous ferons ce serment avec la vérité et la décence dignes de notre caractère sacerdotal. Après quoi, nous soussigné Michel Fontaine de Fourmies et François Fromont de Valenciennes, curé et vicaire de Taisnières, dans l'église à l'issue de la messe paroissiale d'un dimanche, en présence de la Municipalité et de la commune, sans bruit ni murmure de leur part, avons prêté le dit serment sous la forme suivante : je jure de veiller avec soin sur la paroisse qui m'a été confiée par l'Eglise, d'être fidèle à la nation, à la loi et au Roi. De maintenir de tout mon pouvoir la Constitution décrétée par l'Assemblée et acceptée par

le Roi, en tout ce qui est précisément à la compétence de la puissance civile et temporelle.

Après quoi, nous conclûmes par ces paroles : par ce serment, nous entendons rendre à César ce qui appartient à César, à Dieu, ce qui appartient à Dieu, et à notre conscience et à vous, ce que nous vous devons, à vous plus que vous ne pensez.

En foi de quoi nous avons signé pour servir de mémoire et de témoignage, à Taisnières ce 24 février 1791.



Maubeuge vue par la presse Suisse

1962

La Gruyère du 20 octobre 1962
Sans clair de lune, à Maubeuge.

J'ai passé par Maubeuge. J'y ai même dormi une nuit. Mais le clair de lune n'était point au rendez-vous. L'horizon était gris et plombé. Le paysage était triste. Il annonçait bien les terrils du Borinage qui commencent un bout plus loin. Depuis Bulle, c'est une balade d'environ 600 kilomètres sur les belles routes de France, droites et bordées d'arbres feuillus. Mais pourquoi donc me suis-je arrêté à Maubeuge plutôt que dans n'importe laquelle de ces cités du Nord, mutilées par la guerre ? La chanson, pardine ! Cette rengaine que Pierre Perrin, chauffeur de taxi parisien, a composée et que les « juke-boxes » du monde entier ressassent depuis quelques mois. Il est rare qu'un rimailleur se double d'un agent publicitaire. Mais, en l'occurrence, la réussite est complète. « Tout ça n vaut pas un clair de lune à Maubeuge ». Le décor est brossé. Le mythe est créé. On imagine un site enchanteur où l'existence est douce et pittoresque. On voit un ciel limpide dans le calme nocturne, où « l'astre des nuits » sourit aux amoureux. Hélas ! la vérité est loin de la fiction. Maubeuge est d'une banalité désespérante. Sa banlieue est hérissée de hautes cheminées et d'u-



Catcaba03

www.delcampe.net

sines sombres. On y fabrique des aciers laminés, des céramiques et des miroirs. Les demeures ouvrières, basses et toutes calquées sur le même modèle, s'alignent au cordeau. Quand on a dépassé les faubourgs pour pénétrer dans le centre de l'agglomération, une brusque transition se produit. C'est soudain une ville futuriste qui apparaît. Car la localité a été reconstruite à neuf. Elle a été anéantie, lors de l'offensive allemande de 1940. Et ce qu'il en restait a été démoli lors des opérations alliées vers la Belgique en 1944. Taux de destruction : 98 %. Aussi, a-t-on rebâti. Mais beaucoup d'immeubles n'ont encore qu'un rez-de-chaussée ou un étage. Les nécessités commerciales ont prévalu sur le souci d'édifier un ensemble architectural harmonieux. Un plan d'aménagement intelligent — il est vrai — semble présider à la renaissance de cette cité martyre. Des espaces verts sont prévus. Mais, pour l'instant, ce ne sont encore que des terrains vagues. Du moins, les gosses ont-ils de la place pour s'ébattre et jouer au ballon... C'est l'urbaniste André Lurçat qui a conçu la nouvelle Maubeuge. Cet homme d'avant garde a fait ses premières armes en Russie soviétique. Il a eu la tâche facile. Car il n'avait pas à respecter tel édifice de jadis, à conserver intacte telle perspective. Il travaillait sur une table rase. Et il avait plus de chance que les architectes chargés de sauvegarder, à Fribourg, la ligne et le cachet de la rue des Bouchers. Lurçat a laissé souffler son inspiration. Il maîtrise les techniques les plus



www.delcampe.net

gilliv

modernes. Il est malaisé de juger encore le résultat. Car les travaux ne sont pas achevés. La Maubeuge de demain sera, certainement, aérée, spacieuse, propre, « fonctionnelle ». Mais ce que j'aime dans un petit chef lieu provincial, ce sont des placettes serties dans une couronne de maisons anciennes. Ce sont des ruelles et des venelles parfumées par la bonne cuisine et palpitant d'une vie secrète. Si vous avez mes goûts, n'allez pas à Maubeuge. Les seuls vestiges du passé résident dans la double ceinture de fortifications que signa Vauban, il y a trois siècles. Les remparts courent le long des terre-pleins sinueux. Les fossés sont matelassés d'herbes folles. Un regard mérite encore d'être jeté sur la porte de Mon®. Puis il y a le monument aux morts, énorme et de mauvais aloi. L'unique charme de Maubeuge se trouve sur les bords de la Sambre. Du pont qui enjambe la rivière, on admire ses eaux paresseuses où l'on pêche le goujon. On suit la lente promenade des péniches pavoisées par des lessives qui flottent au vent. Un système d'écluses primitif, mais ingénieux, permet aux bateaux de changer de niveau. J'ai suivi la manœuvre d'un œil inté-

ressé, m'extasiant devant l'adresse des pilotes. Maubeuge a connu, cette année, un afflux touristique exceptionnel. C'est peut-être pour cela que, dans les restaurants et les hôtels, les prix sont à peu près ceux du « Gay Paris ». La municipalité s'est empressée d'exploiter ce filon. Lorsqu'arrive la vêprée, la rue principale s'illumine. Des dunes artificielles éclairent la chaussée de leur grosse face électrique. Chez les marchandes de cartes postales et de souvenirs, la chansonnette de Pierre Perrin est illustrée de mille manières. Et la boutique de M^{me} Rivoire, où l'on vend des disques, ne désemplit pas. Le négoce n'a donc pas manqué le coche. Tant mieux ! Dernière vision de Maubeuge : celle du zoo dont s'enorgueillit la ville. Les bêtes féroces et sauvages, que gouverne paternellement M. Ransart, ont eu beaucoup de visiteurs, cet été. Elles n'en ont, heureusement, pas perdu l'appétit. Et, pour elles, le clair de lune à Maubeuge ne signifie, probablement, pas grand-chose. Je partage ce tranquille et souverain mépris...



LES PRISONNIERS DE GUERRE 1939-1945 DE NEUF-MESNIL

RESISTANTS MORTS POUR LA FRANCE

LESPILETTE André Ulysse est né le 12 mai 1901 à Neuf-Mesnil de père inconnu et de Blanche Maréchal. Reconnu par Omer Honoré et Blanche Maréchal le 2 mars 1903. Marié à Lille le 18 août 1914 avec Adèle Bon-temps.

Soldat du 87^e R.I. , régiment dissout
Il est décédé le 4 septembre 1944 à Neuf-Mesnil tué par les Allemands.
Il est inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 78384

LESPILETTE Honoré Théodore , frère d'André Ulysse, est né le 6 juin 1904 à Neuf-Mesnil, section de Grattières, de Omer Honoré, lamineur, et Blanche Maréchal, ménagère. Il est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI)

Dossier : GR 16 P 367676

Déporté sous protocole « Nacht und Nebel » par le convoi du 17/9/1943 départ de Loos-lès-Lille à destination de Bruxelles, prison St-Gilles, interné dans les prisons du Reich à Essen, Esterwegen, Sonneburg puis transféré à Sachsenhausen à la fin de la procédure « NN » en septembre 1944.

Cité dans le livre « Mémorial des déportés de France » de la F M D Tome 1 p 167 sans précision d'affectation à un kommando de travail. Il est décédé le 4 février 1945 au camp de concentration de Sachsenhausen, commune d'Oranienburg en Allemagne.

Il est inscrit aux monuments aux Morts de Bavay et Neuf-Mesnil.

RESISTANTS DEPORTES

BOUVY Louis Edmond né le 14/6/1911 à Neuf-Mesnil, fils d'Edmond et de Hubert Rose, FFI Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 85665

déporté à Dachau n°93259

CARTIGNY Hector est né le 10/12/1887 à Viesly, fils d'Hector et de Victoire Eugénie Denis, marié à Troisvilles le 24/06/1911 avec Marie Irma Bocker.

En 1906 il demeure à Montay. Il arrive à Neuf Mesnil le 29/03/1912, rue du cimetière.

En 14-18, croix de guerre avec citation à l'ordre du bataillon.

Membre du Front National, « déportés et internés de la résistance » (DIR), résistance intérieure française (RIF).

Déporté à Buckenwald.

Dossiers :

Service historique de la Défense, Vincennes
GR 16 P 109366

Service historique de la Défense, Caen SHD/
AC 21 P 722829

LAGOUGE Robert, Robespierre est né le 7 février 1910 à Neuf-Mesnil de Emile Numa et Hélène Marie Louise Deschamps. Déporté politique, Dénoncé et arrêté par la Gendarmerie française de Feignies (59) à son domicile 44 rue Henri Barbusse à Feignies dans la nuit du 25 au 26 septembre 1942. Décès fixé au 31/12/1944 par acte judiciaire du 5 février



1947 - Tribunal d'Avesnes sur Helpe folio 75 n° 936. Cité dans le "Livre Mémorial des Déportés de France" de la F.M.D. Tome 2 p 701 Convoi du : 21/05/1944. Au départ de : Compiègne (60) A destination de : Neuengamme (Allemagne) Date du décès : 31/12/1944 Lieu du décès : Bremen Farge (Allemagne) Source : J.O.R.F. n° 141 du 19/06/1992 p 8024 Référence n° : D-59296 © Mémorial-GenWeb 2000-2009

LANCELLE André René est né le 22 octobre 1920 à Neuf-Mesnil. Il est décédé en déportation en Allemagne en 1945. (Référence fiche N° 481718). Il est décoré de la **médaille de l'Ordre de la Libération** par décret du 5/01/1959, publication au JO le 13/01/1959. déportés et internés de la résistance (DIR), forces françaises de l'intérieur (FFI) GR 16 P 335103.

Il est inscrit au Monument aux Morts de Maubeuge.

LEGRAND Lucienne est née le 5 Mars 1899 à Roye (Somme) . elle est la fille de Henri Auguste LEGRAND et de Joséphine Louise Marie CASSEL. Elle épouse Elie DAVID qui sera charpentier , monteur en fer, presseur céramique, le mercredi 14 avril 1920 à Castres (81100) .

Le couple aura un fils René , né le 21 avril 1925 à Castres , décédé à Neuf-Mesnil le 7 juin 1976. La famille résida 97 rue de Maubeuge à Neuf-Mesnil; cette rue sera rebaptisée en mémoire de Lucienne Legrand qui fut déportée après avoir été surprise en train de brûler des tracts anti-Nazi dans son poêle. Elie David, Suzanne, Lucienne et René furent condamnés à la prison (1 à 3 ans) par la Section spéciale de la Cour d' Appel de Douai . (source Réveil du Nord du 30 mai 1942). Lucienne fut ensuite écrouée à la Maison centrale de Rennes le 9 février 1944.

Lucienne est citée dans le "Livre Mémorial des Déportés de France" de la F.M.D. Tome 2 p 439

Elle fut déportée (N° 339 du convoi) le 18 avril 1944 au départ de Paris , Gare de l'Est à destination du camp de concentration de Ravensbrück (Allemagne) où elle décéda , gâzée , le 1^{er} mars 1945.

Elle est inscrite au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

LEROY Pierre René Joseph né le 4 novembre 1913 à Neuf-Mesnil de César Auguste, cultivateur, et Jeanne Marie Duvivier, domiciliés rue de Feignies à Neuf-Mesnil. Marié à Taisnières sur Hon le 11 avril 1944 avec Luce

Irène Cailleau. Interné de la résistance (DIR) Service historique de la Défense, Vincennes GR 16 P 366437

Service historique de la Défense, Caen SHD/ AC 21 P 562594

RESISTANTS AVEC DOSSIERS VALIDES

BARA Sylvere est né le 19 Avril 1899 à Neuf-Mesnil

De Edmond , journalier, et Marie Louise Daniels , ménagère. Il s'est marié à Hautmont le 17 août 1922 avec Eva Gérard, divorcé et remarié le 31 Mars 1934 avec Marie Anne Moers .Il s'est marié une 3^e fois le 19 décembre 1953 à Hautmont avec M Belenger.

Dossier : GR 16 P 30777

BIASOTTO Santo est né le 10 décembre 1925 à Neuf-Mesnil

Il est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI)

Dossier : GR 16 P 58299

BOUILLIEZ Paul François est né le 25 septembre 1903 à Neuf-Mesnil de Julien , herbage, né à Quévy le Petit, domicilié à Neuf-Mesnil, et de Marie Pauline Bara, ménagère. Il épouse Léonie Rossignol le 18 Août 1949 à Feignies et divorce le 7 avril de la même année.

Dossier : GR 16 P 78924

BRANCY Emile est né le 6 mai 1902 à Neuf-Mesnil de Philippe , chauffeur, et Emilie Emma Lepage , ménagère.

Marié le 7 février 1931 à Neuf-Mesnil avec Hélène Blanchet.

Il est décédé le 15 mars 1964 à Paris (18^e)

Dossier : GR 16 P 87631

CARON Gaston Edmond est né le 14 Janvier 1911 à Neuf-Mesnil d' Edmond, journalier, et Anne Marie Maréchal, ménagère. Marié à Neuf-Mesnil avec Gilberte Germaine Kaison le 22 juin 1935. Il est décédé le 27 octobre 1964 à Vélignes (Dordogne).

Il est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI)

Dossier : GR 16 P 107639

CONSTANT Hilaire né le 22 avril 1895 à Neuf-Mesnil de Benoit Ghislain , ouvrier puddler, et Désirée Augustine Daumerie, ménagère. Veuf et remarié le 25 février 1922 à Feignies avec Blanche Marie Clara. Il est décédé à Feignies le 30 mars 1973. Dossier : GR 16 P 140642

DAVID Elie est né le 10 juin 1887 à Wignehies de Désiré et FIEVET Elisa. Marié avec Legrand Lucienne (cf ci-dessus) Il eut 13 sœurs et frères. Incorporé au 148^e RI le 4 octobre 1910, il fut blessé par balle le 1^{er} août 1914 à Dinant. Nommé sergent le 12 Mars 1915 sur le front, il fut capturé le 8 Juin 1916 devant Verdun. Interné à Landau, puis Garnesheim il fut ensuite rapatrié le 20 Novembre 1918. Passé au 182^e RI le 1^{er} Novembre 1926 et dégagé de toutes obligations militaires le 15 octobre 1936. Elie DAVID est décédé le lundi 16 septembre 1974, à l'âge de 87 ans, à Limay (78520). Il est membre du Front National, Résistance Intérieure Française (RIF) GR 16 P 160298

DAVID René est né le 21 avril 1925 à Castres , fils d'Elie et Legrand Lucienne. Il s'unit le samedi 15 février 1941 à Neuf-Mesnil (59330) avec Louise Jeanne SCHREDER, employée de bureau, la fille légitime de Jeanne Omérine SCHREDER. Le couple résidera rue de la Paix à Neuf-Mesnil. Louise est décédée vers 2010. Leur enfant Guy sera fleuriste à Maubeuge route de Mons. GR 16 P 160684

DAVID Suzanne est née le 18 juillet 1921 à Neuf-Mesnil Elle est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI) ; elle sera condamnée à 1 an de prison par la section spéciale de la Cour d'Appel de Douai le 28 mai 1942. Elle est décédée le 10 février 1977 à War-

gnies le Grand. Dossier : GR 16 P 160757

DEBAISIEUX Jean est né le 17 octobre 1908 à Neuf-Mesnil de Henri , chauffeur, et Maria Guislaine Dursin ménagère. Marié à Cartignies le 22 juillet 1935 avec Suzanne Féret ; veuf , il se remarie à Cartignies le 3 février 1968 avec Renelde Ringuet. Il décède à Cartignies le 1^{er} juin 1981. Il est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI) Dossier GR 16 P 161368

FLAMAND Jean Joseph Michel, alias Jean-not, est né le 17 octobre 1924 à Neuf-Mesnil de René Emile et Berthe Maria Daneels ; Marié avec Gabrielle Jeanne BIBAS née le 18 octobre 1922 à Rosnoën (29) Il est décédé le 21/10/1975 à Qimperlé (29). Il est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI) Dossier : GR 16 P 225177

HENAUT Georges, alias Mildebert est né le 14 Mars 1894 à Neuf-Mesnil de Alfred Renelde , ouvrier d'usine, et de Maria Wilmert, couturière. Incorporé au 64^e R.I. le 9 mai 1919. Rayé des contrôles le 19 août 1919. CBC accordé ; affecté au 41^e RACP le 1^{er} juin 1921. Passé au 163^e R.A. le 1^{er} mai 1931 (unités des travailleurs) ; affecté au C.M. Infanterie N°13 le 15 avril 1935. Classé affecté spécial le 10 janvier 1936 (administration communale du Nord) comme raboteur en fer. Maintenu affecté spécial en 1939 , considéré comme démobilisé de fait au 25 juin 1940. Dégagé de toutes obligations militaires le 15 avril 1942. Marié à Hautmont en 1920 avec Mathilde Plumet, il est décédé à Hautmont le 12 février 1970. Dossier : GR 16 P 289383

LALOYAUX Marcel est né le 11 octobre 1901 à Neuf-Mesnil , chaudronnier résidant à Neuf-Mesnil. fils de Julien et Alphonsine Dupont. Classe 1921 matricule 1056. Dossier : GR 16 P 332745

LANGLET Narcisse est né le 5 juin 1911 à Neuf-Mesnil de Aimé, journalier, et Marie Léonnie Hyanne, ménagère, née à La Longueville. Marié à Izieux le 9 novembre 1929 avec Céline Thérèse Gallez. Décédé le 28 octobre 1989 - SAINT-CHAMOND, Loire
Dossier : GR 16 P 336314

LESSOILE Jean Maurice Yvon Guislain est né le 22 juillet 1926 à Neuf-Mesnil, de Armand et Marie Germaine Mahieux. Marié le 27 décembre 1948, Rennes, 35000, Ille-et-Vilaine, Bretagne, FRANCE, avec Claude Jeanne Marcelle BOURGES. Décédé le 28 octobre 1989 - SAINT-CHAMOND, Loire.
Dossier : GR 16 P 367839

LIENARD Antoine Fernand est né le 31 août 1919 à Neuf-Mesnil de Antoine Lucien, chauffeur, et de Clémence Varlette, ménagère, résidant 41 rue de Maubeuge. Marié à Hautmont le 25 juin 1938 avec Marcelle Madeleine Langlet. Il est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI)
Dossier : GR 16 P 372446

LINAGE Emile Charles est né le 20 février 1922 à Neuf-Mesnil, décédé le 9 Juillet 2004 à Saint-Germain-en-Laye (78)
Dossier : GR 16 P 373170

MESSAGER Jean, alias Fil de fer est né le 4 juillet 1926 à Neuf-Mesnil. Il est décoré de **la médaille de l'Ordre de la Libération** en date du 31/03/1947 (Date de publication au JO 26/07/1947)

MOTTE Serge Victor est né le 17 mai 1921 à Neuf-Mesnil de Victor Lucien, mécanicien, et Berthe Landas. Marié le 12 mai 1995, Hyères, 83069, Var, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, France, avec Jeanne Georgette Mersier. Dossier : GR 16 P 433115

MOURETTE Fernand Victorien Albert est né le 31 juillet 1926 à Neuf-Mesnil Il est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI) Dossier : GR 16 P 434940

SONCK Edmond Albert est né le 8 avril 1902 à Neuf-Mesnil **Grattières** de Polydore, journalier, né à Ninove en Belgique, et de Marguerite Marie Rosalie Vroonhove, ménagère. Marié le 27 juin 1925 à Maubeuge avec Simone Constantine Wasse.
Dossier : GR 16 P 552679

SOUPART Roland est né le 11 novembre 1926 à Neuf-Mesnil. Il est membre des forces françaises de l'intérieur (FFI)
Dossier : GR 16 P 554669

THOMAS Roger est né le 3 juillet 1916 à Neuf-Mesnil rue de Douzies, (enfant naturel reconnu) de Alphonse, lamineur, et de Marie Declercq ménagère. Marié à Nancy le 24 décembre 1942 avec Suzanne Mathelin.
Dossier : GR 16 P 569984

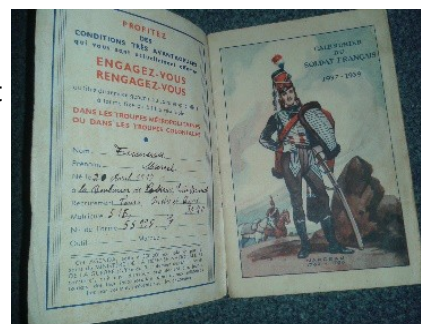
TROKAY Marcelle est née le 16 février 1898 à Neuf-Mesnil de Julien Alphonse, sujet belge né à Ferrière la grande, chauffeur, et de Lemyrre Sidonie, ménagère. Mariée à Paris le 14 juin 1927 avec Mathias Raymond Lucien. Elle est décédée à Suresnes le 11 octobre 1950, Dossier : GR 16 P 578754

VICTIMES CIVILES

REVENU Camille est né le 17 mai 1900 à Neuf-Mesnil. Il a travaillé aux Forges de la Providence à Hautmont et est inscrit au monument aux morts de cette ville. Il a été fusillé par les Allemands à Hermaville (Pas de Calais) le 21 mai 1940.

SOLDATS MORTS POUR LA DEFENSE DE NEUF-MESNIL EN MAI 1940

AHMED Ben Hassen présumé né en 1910 à Douar Saminat, fils de Ben Hassen et Mouina Bent Boutjema. 6ème régiment des Tirailleurs ma-



rocains, « **Mort pour la France** » rue de la Longueville le 20 mai 1940 à Neuf-Mesnil.
Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

ARSENE Roger Hippolyte né le 8 septembre 1910 à Grand Quevilly (Seine Inférieure) de Léon Félicien et MarieJulia Rubier, époux de Henriette Jeanne Caron domiciliée à Petit Quevilly .

72è R.I. ,tué à l'ennemi le 20 mai 1940 rue de la Longueville

« **Mort pour la France** » à Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 1430

Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

AVEDIAN Georges est né le 12 mars 1912à Biledjik (Turquie).

72è R.I. tué à l'ennemi le 18 mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil, « **Mort pour la France** ».

Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier AC 21 P 10912

DUCHESNE René Alphonse , né le 28 septembre 1910 à Dieppe (Seine Inférieure), fils de Alphonse Jean-Baptiste et Léocadie Marie Céлина Lecomte, époux de Pierrette Bonne-maison,

72è R.I. , « **Mort pour la France** » le 20 mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil.

Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 175547

DUPONT Robert Ernest Eugène, né le 7 juillet 1911 à Darnétal (Seine Inférieure) ,fils de Lucien Honoré et Eugénie Carouge.Epous de Georgette Berthe Folio, « **Mort pour la France** » le 20 mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil.

Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil. Dossier : AC 21 P 177279

FUMARD Marcel Eugène Armand, né le 20 avril 1917 à Saint Branche (Indre et Loire),fils de Désiré Jean et Amantine Chartier.

72è R.I., « **Mort pour la France** » rue de la Longueville à Neuf-Mesnil le 20 mai 1940 .

Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 188089

GILLE Gaston Georges, né le 18 juillet 1911 à Estauville Ecalles (Seine Inférieure), 72è R.I. , tué par balles le 19 mai 1940 à Neuf-Mesnil.

Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 194779

HAVET Rémy Gaston, né le 12 mars 1906 à Condé-Folie (Somme). 72^{ème} R.I., mort des suites de blessures le 20 Mai 1940 à Neuf-Mesnil« **Mort pour la France** »

Inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 50699

LANNEL Julien Roger, né le 8 décembre 1914 à Saint Hellier (Seine Inférieure), fils de Lannel Alice Marie. Domicilié à Montérolier (Seine Inférieure).

72è R.I. , « **Mort pour la France** » le 20 mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil.

Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 66677

LAURENT Henri Ernest , né le 8 septembre 1912 à Saint-Rémy-Boscrocourt (Seine Inférieure) , fils de Emile Joseph et Ernestine Fer-rand, époux de Germaine Raade.

sergent au 72 è R.I. , « **Mort pour la France** » le 20 Mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil.

Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 68979

MAHJOUB Ben Larbi présumé né en 1914 à Derbekekrum (Marakech) au Maroc, fis de Ben ej' Jillali et Jema Bent Lidzid.

Décédé le 20 mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil.

MOGUEN Louis Georges, né le 16 juin 1911 à Malaunay (Seine Inférieure), fils de Jean-Marie et Eléonore Capelle.
72è R.I., « **Mort pour la France** » le 20 Mai 1940 à Neuf-Mesnil.

EL MOKHTAR Ben Mohammed, présumé né en 1916 à Douar Fkakkra au Maroc, fils de Ben Tahar et de Haddou Ben Mohammed. Décédé rue de La Longueville « **Mort pour la France** », 6ème régiment des tirailleurs marocains.
Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

MOUSSA Ben Ahmed de la classe 1933 6è régiment de Tirailleurs marocains.
Décédé le 20 mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil.
Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

ROGER Lucien Alphonse Séverin, né le 6 novembre 1912 à Vittefleur (Seine Inférieure), 72è R.I., « **Mort pour la France** » le 20 mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil.
Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.
Dossier : AC 21 P 132786

TRIBOUT Paul Louis, né le 14 décembre 1913 à Paris, fils de Georges Charles et Marie Catherine Meyer.
Epoux de Koch Hélène, domiciliés à Metz. Caporal au 72è R.I., tué à l'ennemi le 20 mai 1940 à Neuf-Mesnil. « **Mort pour la France** »
Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.
Dossier : AC 21 P 157352

VARIN Albert Jules, né le 19 août 1910 à Etoutteville (Seine Inférieure), 72è R.I., tué au combat le 20 mai 1940 rue de la Longueville à Neuf-Mesnil.
« **Mort pour la France** »
Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.
Dossier : AC 21 P 166311

WITTENHOVE Achille Raymond Paul, né le 17 décembre 1913 à Neufroy sur Aronde (Oise), fils d' Achille et Puypre Jeanne, époux de Yvonne Ducastel.
72è R.I., tué au combat rue de la Longueville à Neuf-Mesnil le 20 mai 1940.
« **Mort pour la France** »
Inscrit au monument aux Morts de Neuf-Mesnil.
Dossier : AC 21 P 168262

SOLDATS NES A NEUF-MESNIL

D'HONDT Robert né le 12 septembre 1922 à Neuf-Mesnil.
G.C. 2 groupe de chasse n°2 à Sidi Ahmed.
Décédé le 23 octobre 1941 à l'hôpital militaire de Bizerte (Tunisie) **Non mort pour la France**, maladie contractée en service période hors guerre.
Inscrit au Monument aux Morts de Sous-le-Bois (Maubeuge)
Dossier : AC 21 P 119594

SOLDATS PRISONNIERS DEPORTES

ARBONNIER André né le 12 juillet 1909 à Neuf-Mesnil, de Désiré, herbager, et Rosalie Culot. Marié à Maubeuge le 24 décembre 1936 avec Marcelle Bry.
Douanes, Stalag VI F

BERDAL Raymond né le 26 novembre 1911 à Neuf-Mesnil, de Eugène et reconnu par Louisa Berdal le 5 août 1924. Marié à Wallersheim (Allemagne) le 17 juillet 1947 avec Lina Wirth ; il est décédé à Feignies le 7 décembre 1971
2ème classe

BROHET Marcel né le 10 mars 1908 à Neuf-Mesnil, de Martial, journalier, et Maria Lemi-re, couturière. Marié à Neuf-Mesnil le 15 octobre 1932 avec Jeanne Baton.
2è cl 3è R.I. Stalag VI H

CARPENTIER Georges né le 7 février 1913 à Neuf-Mesnil de Julien Joseph et Fromont Lea Renelde.
Il est décédé à Evreux le 25 avril 1992.
2ème cl 103è R.A.L.C.A. Stalag IV A.

CONSTANT Robert Etienne né le 18 mars 1919 à Neuf-Mesnil de Léon, journalier, et Marie Sidonie Albert, ménagère mariés à La Longueville.
Il épouse Hermine Maier le 3 juin 1947.
Il est décédé à Maubeuge le 4 juin 1980.
2ème cl 45è R.I. Stalag XVII A.

CORNEZ Edmond né le 21 août 1904 à Neuf-Mesnil (section l'Agache), de Edmond, contremaître, né à Quaregnon, et de Marie Victoria Brison ,ménagère .Marié à St-Antoine le 26 avril 1930 avec Elise Walain, remarié à Villeneuve sur Lot le 28 février 1936 avec Anasthasie Gural.
Capitaine, 84^{ème} R.I. , stalag IX A.

DELBECQ Maurice né le 15 juin 1910 à Neuf-Mesnil, enfant naturel , reconnu le 20 avril 1912 par Marcel Delbecq et Céleste Debodt. Marié le 16 mars 1935 à Hautmont avec Madeleine Prisca.
2^{ème} cl, 3^{ème} R.I., stalag VIII C.

DETOURBE Achille né le 25 août 1906 à Neuf-Mesnil (Grattières) de Jules César, journalier, et de Eugénie Treilly, cabaretière. Marié le 20 septembre 1930 à Felleries avec Berthe Piron.
2^{ème} cl 84^e R.I. , VIII C

DUBART Maurice né le 23 avril 1912 à Neuf-Mesnil (Grattières) de Louis Charles, et Anna Rouyacque ,
ménagère.
Marié à Maubeuge le 20 octobre 1951 avec Marie Louise Cazé. Il est décédé le 16 septembre 1956 à Maubeuge.
2^{ème} cl 84^e R.I., stalag IV B

DUFFELEER Pierre né le 29 mars 1903 à Neuf-Mesnil rue de Maubeuge, de François, maître fondeur né à Voorde en Belgique, et de Rosalie Geerts, ménagère.
Marié le 8 septembre 1928 à Neuf-Mesnil avec Marie Druez. Remarié le 3 juin 1950 à Levallois Perret avec Yvonne Lenoir. Il est décédé à Paris (20^e) le 14 novembre 1965.
Capitaine 411^e R.P., stalag XVII B

FAUVIAUX Marcel né le 20 décembre 1903 à Neuf-Mesnil ,de Marcel Jean-Baptiste, magasinier, et Maria Sophie Bricoute, ménagère. Marié à Hautmont le 4 mai 1929 avec Marie Madeleine Arnould.
Prisonnier et déporté à l'usine de Buna à Schkopau jusqu'au 12 avril 1945 ; évacué avant l'arrivée des Américains le 14 avril 1945.
décédé le 17/1/1989 à Maubeuge.
2^{ème} cl 6^e S.C.O.A

FAVRE Julien né le 5 novembre 1910 à Neuf-Mesnil, de Gustave, journalier, et de Clémence Legrand, ménagère. Marié à Hautmont le 10 mars 1934 avec Noëla Davenne.
2^{ème} cl, 161^e R.A.P

GREGOIRE Valère né le 11 avril 1902 à Neuf-Mesnil (l'Agache), de Grégoire Léon, journalier, né à Châtelineau en Belgique , et de Elvire Elise Deffaut, ménagère. Marié à Neuf-Mesnil le 1^{er} septembre 1923 avec Yvonne Baude.
2^{ème} cl , 8^e C.R. Stalag XVII A

HARDY Jean Victor né le 14 octobre 1914 à Neuf-Mesnil route de Feignies, de Victor Joseph, tourneur en fer, et Jeanne Zélie Dehau-
re, ménagère
Marié le 21 juillet 1956 à Persan (Seine et Oise) avec Alice Roland.
2^{ème} cl

HAUSSY Alphonse Ghislain né le 1^{er} juillet 1905 à Neuf-Mesnil, de Alcide, magasinier , et de Ferdinande Durenne, ménagère.
Marié le 31 août 1929 à Neuf-Mesnil avec Reine Aline Cécile Herbin.
2^{ème} cl, 87^e R.I.F. camp 102

HOUSSIERE Clément, né le 11 décembre 1901 à Neuf-Mesnil, fils de Clément et Du Belloy Ermine Jeanne résidant à Boussière.
Profession : ajusteur 1
Matricule 1700 classe 1921, ajourné pour faiblesse puis incorporé à compter du 8 mai 1922, nommé 1^{ère} classe au 161^e R.A. le 29 novembre 1922. Passé au 17^e R.A de Campagne le 28 février 1923. Renvoyé dans ses foyers le 28 octobre 1923.
Passé dans la disponibilité le 10 novembre 1923 ; passé au 39^e d'artillerie le 1^{er} avril 1927 ; passé au C.M. artillerie n°2 puis n°1 en 1928. Réserviste au C.M. chars n° 509 du 6 au 13 août 1938 ; rappelé à l'activité le 24 septembre 1938 alors qu'il résidait 30 rue du Vélodrome à Hautmont.

JEOFFROY Carlos né le 22 septembre 1913 à Neuf-Mesnil (Grattières) de Emile Raoul, monteur, et Eugénie Versèle, ménagère.
Marié à Neuf-Mesnil le 25 août 1934 avec Marie Lemaire
Maire de la commune.
Il est décédé le 26 août 1989 à Neuf-Mesnil.
2^{ème} cl, 87^e R.I.F stalag III B Hohenstein

JOUNIAU Alfred Robert né le 18 février 1912 à Neuf-Mesnil de Aimé et Marie Julia Gury,
marié à Feignies le 20 avril 1946 avec Jeanne Waultier.
Il est décédé à Lille le 9 décembre 1953, capitaine 6^e B.O.A. stalag V A

LEROY César né le 29 juillet 1915 à Neuf-Mesnil rue de Feignies de César Auguste, cuti-

vateur, et Jeanne Marie Duvivier, cultivatrice. Marié à Amfroipret le 15 mai 1946 avec Jeanne Berthe Légot.

Il est décédé à Neuf-Mesnil le 24 novembre 1963.

A2^{ème} cl D.I. Camp 183 A

LEROY Pierre René, frère aîné de César, né le 4 novembre 1913 à Neuf-Mesnil de César Auguste et Jeanne Duvivier,

Marié à Taisnière sur Hon le 11 avril 1944 avec Lise Irène Cailleau.

2^{ème} cl 70è G.R.D.I camp 241

LETENI Myrtille Benoit né le 29 mai 1904 à Neuf-Mesnil de François, lamineur, et Clémence Favre, ménagère.

Marié à Hautmont le 11 février 1928 avec Marie Georgette Benoit, divorcé le 5 novembre 1946. Remarié le 4 avril 1947 à Neuf-Mesnil avec Mathilde Berthaud.

3^{ème} cl 514è R.R. stalag XIII A

MARMIGNON Henri Jean né le 9 mars 1911 à Neuf-Mesnil de Augustin, journalier, et Cornélie Henriette Deghaye, ménagère.

Marié le 9 janvier 1937 à Courcelles lez Lens avec Louise Enveut.

2^{ème} cl, 406è D.C.A stalag I A

PIERRE Emile Hervé né le 29 juin 1913 à Neuf-Mesnil, rue Biroche, de Tibert, chauffeur, et Emma Masquelier

Décédé à Lille le 14 octobre 1970

2^{ème} cl 2è R Moto. Stalag V A

SOHIER Romeo, Evariste Augustin, né le 17 juillet 1910 à Neuf-Mesnil, fils de Zénon, herbager à Hautmont et Danièle Monchi-court, ménagère.

Marié le 14 janvier 1935 à Maubeuge avec Henriette Maas.

2^{ème} cl 87è R.I. stalag VI C

VICTIMES CIVILES ET MILITAIRES RESIDANT A NEUF-MESNIL INSCRITES AU MONUMENT AUX MORTS

CIVILS

BONNET Henri né le 8 avril 1911 à Neuf-Mesnil, rue Baudoux à Neuf-Mesnil, fils de Auguste Louis, métallurgiste et Berthe Davaine, marié le 23 avril 1932 à St-Amand avec Alida Marie Verdavaine, aide monteur, domicilié 52 rue de la Paix à Neuf-Mesnil, décédé le 14 janvier 1944, 136 rue Gambetta à Hautmont.

il est inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

DUBOIS Gustave Edmond né le 3 juillet 1896 à Hautmont, fils de Henri et Odile Canos, époux de Marguerite Elie, garde « voies ferrées », domicilié rue de Maubeuge à Neuf-Mesnil. découvert sans vie le 6 mars 1944 au lieu dit « la Main du bois ». Inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil avec erreur sur le prénom « Germaine ».

KAISON Gilberte Germaine, née le 29 août 1915 à Loudes (Haute Loire), domiciliée rue de Douzies à Neuf-Mesnil. fille de Gilles et Alcidie Germaine Dubois, mariée le 22 juin 1935 à Neuf-Mesnil avec Gaston Edmond Caron, résistant FFI, décédée le 19 mai 1940 à Bouaine. Elle est inscrite au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

MERSINE Zaïne est né en 1905 à Boukhova en Yougoslavie, de Saly et Esma Flati-mé. Chauffeur de fours, époux de Marianna Kubiak, domicilié 92 rue de la Paix à Neuf-Mesnil.

Décédé le 2 mai 1944 136 rue Gambetta à Hautmont.

il est inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

SIMON Albert Florimond né le 30 août 1923 à Neuf-Mesnil, métallurgiste. Célibataire, fils de Ernest, chaudronnier et Rose Céline Baton. décédé le 29 juillet 1944 136 rue Gambetta à Hautmont.

« **Mort pour la France** » il est inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

MILITAIRES

BATON Louis Emile est né le 20 août 1906 à Hautmont. fils d' Hypolithe et Adolphine Ardhuin Raboteur, domicilié 13 rue de La Longueville à Neuf-Mesnil.

Epoux de Marcelle Louisa Plascart, 87è R.I. tué à l'ennemi avenue de Dunkerque à Lomme le 30 mai 1940.

« **Mort pour la France** », il est inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.

Dossier : AC 21 P 15401

CLOEZ Roger Lucien est né le 7 mai 1922 à Maubeuge, domicilié 18 rue de Douzies à Neuf-Mesnil. Matelot chauffeur, mort à Mers el Kebir le 3 juillet 1940. Les 997 morts sur le cuirassé « Bretagne », tués par les anglais, furent inhumés dans un cimetière militaire à Mers. « **Mort pour la France** », il est inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil. Dossier CC8 62 C 2571

KINOO Henri né le 23 février 1914 à Hautmont.
406è R.A.C. , mort dans un accident à Tilloy les Moffaines le 18 mai 1940.
il est inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.
Dossier : AC 21 P 61329

SEEUWS Raoul né le 28 juin 1914 à Maubeuge, fils de Henri et Augustine Augusta Le-fèvre.
87è R.I. De Forteresse , 7è compagnie ; mort des suites de blessures le 19 mai 1940 rue de la Gare à Hautmont. Domicilié en dernier lieu 14 rue d'Hautmont à Neuf-Mesnil. « **Mort pour la France** »
il est inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.
Dossier AC 21 P 150151

WYTTENDALLE Victor Pierre est décédé en 1946 en Cochinchine. Il est inscrit au Monument aux Morts de Neuf-Mesnil.
Neuf-Mesnil

Francis Potvin

OPERATIONS DU DOCTEUR TRIFET DANS LES ARRONDISSEMENTS D'AVESNES ET DE VERVINS.

1849-1870

L'un de vos ancêtres s'est-il fait opéré ? Voici la liste des opérations du Dr Trifet, dont les patients sont souvent identifiables. Vous pouvez obtenir plus d'informations sur le déroulement d'une intervention en me contactant.

Le docteur TRIFET est ancien interne des hôpitaux de Paris, ex-professeur d'anatomie et de pathologie chirurgicale.

Il écrivit, en 1870, « une revue des opérations les plus remarquables pratiquées dans le Nord de la France, particulièrement dans la région d'Avesnes » pratiquées depuis 20 ans, probablement dans une clinique à Avesnes.

Certaines dates sont approximatives. Les anesthésies consistent en l'application de chloroforme administré à l'aide d'un cornet de toile garni de charpie. Certaines opérations se font sous anesthésie, à vif, ou avec application de glace.

A noter que peu d'ouvriers ou de journaliers ont été soignés.

- ♦ -le 28 aout 1859, M. CATILLON, médecin et maire d'Ohies (Aisne), atteint de gangrène sénile : amputation de la cuisse.

- ♦ deux mois plus tard, M. MARCHAND, cultivateur à Etréaupont, hameau d'Entre Deux Bois, 45 ans, amputation de la cuisse.
- ♦ En 1850, M. CAMUS, ouvrier chapelier à Avesnes, âgé de 30 ans, amputation de la cuisse. Médecin, M. Herbecq.
- ♦ le 18 septembre 1868, M. FRANCOIS, cultivateur à Eclaibes, avait été écrasé par son charriot, la jambe gauche écrasée et gangrenée. Le malade agonisant, l'amputation fut tentée et la guérison ne tarda pas à être complète. Médecins, Dr Demasure, de Dourlers, et Delannoye, d'Hautmont.
- ♦ 10 aout 1865, le matin, on trouvait sur la route d'Ecuélin à Maubeuge, M. SPLINGARD, dont les membres avaient été broyés par la voiture qu'il conduisait. L'amputation de la jambe fut pratiquée. Médecin, Dr Demasure.
- ♦ En 1852, M^{elle} PETIT, âgée de 35 ans, d'Avesnes, fut amputée du pied, avec le concours de MM. Herbecq et Jallon.
- ♦ 10 mars 1852, amputation de la jambe d'un maréchal de Petit-Fayt, qui avait été écrasée par une voiture pesamment char-

gée.

- ◆ en mars 1852, une jeune fille, en descendant de voiture, fut suspendue à un clou par une bague qu'elle portait à l'annuaire. Pensée par un médecin de Vervins, la gangrène s'installa, et l'amputation du doigt fut pratiquée.
- ◆ en 1852, M. CASSELOUX, marchand de chevaux à Léchelle, s'était ouvert l'artère de l'index avec un morceau de verre. Des efforts furent faits pendant 15 jours pour arrêter l'hémorragie. L'amputation du doigt fut nécessaire.
- ◆ à la même époque, même opération pour M. Pierre MICHEL, de Fontenelle, qui s'était broyé un doigt d'un coup de buche.
- ◆ en 1868, même opération à Mme HISBEGUE, fermière à Choisies, à la suite d'un panaris.
- ◆ le 30 mars 1850, Mme BOILOT, épouse d'un filateur de Fourmies, fut opérée d'une tumeur au sein. 15 ans après, elle était toujours en parfaite santé.
- ◆ en 1850, Mme MAUPETIT, d'Hirson, même opération.
- ◆ en 1851, Mme PAUL, de la Capelle, ablation d'un sein.
- ◆ en 1861, même opération chez Mme PROISY, de la Flamengrie.
- ◆ en 1851, M. AUHET, officier en retraite, ablation d'une tumeur de la glande salivaire.
- ◆ en décembre 1851, opération d'une tumeur ganglionnaire énorme (1,5 kg) sur le fils de 8 ans de M. VANDOIS-HASARD, du Favril, aidé de MM. Rivière et Lecolier, médecins au Nouvion et à Prisches.
- ◆ en 1849, M. BUISSET, de Glageon, ablation d'une tumeur implantée au creux de l'aisselle.
- ◆ Mme MERCIER, du Buisson-Barbet, opération du genou.
- ◆ en 1865, M. POTIN-CERVOISE, de Larouillies, même opération.
- ◆ M. DOYET, instituteur à Rocquignies, abcès par piqure de couteau au genou. L'abcès remontait à l'aîne.
- ◆ Le 16 juillet 1857, le fils de M. LAMBRE, notaire à Cartignies, lui-même futur maire et capitaine des pompiers, est traité pour un anévrysme de l'artère poplitée (jambe).
- ◆ 19 juin 1861, M. COLARD, de Cartignies, employé chez un référendaire à la Cour des Comptes de Paris, opéré d'une hypertrophie du nez, contre l'avis de chirurgiens parisiens réputés. Opération sans anesthésie.
- ◆ en 1865, M^{elle} BRICARD, âgée de 8 à 10 ans, d'Avesnes, souffrait d'otite chronique. Un morceau de charbon fut enlevé.
- ◆ en 1850, Mme LEROY, épouse de l'agent voyer principal d'Avesnes, souffrait de maux de tête insoutenables. Une tumeur fut enlevée dans les fosses nasales.
- ◆ en 1862, M. CARNIAUX, greffier au tribunal d'Avesnes, même opération. De même : M. PETIT-JEAN, médecin et maire de La Capelle, M. DUCARNE désiré, d'Etrœungt, M. HOSSELET, M. DELSAR, greffier à la mairie d'Avesnes, Mme CUISSET, marchande de beurre à Fontenelle, M. BUCCOIS Florimond, propriétaire à Boulogne, M. GEOFFROY, propriétaire à Rocquignies.
- ◆ en 1850, Mme CLAUX, de Féron, ongle incarné au pied qui l'empêchait de marcher.
- ◆ en 1866, M. DUBOIS Armand, directeur gérant de l'Observateur d'Avesnes, même opération, mais avec anesthésie locale à l'aide de glace et de compression de la jambe. Idem pour Mme BRIATTE, de Maroilles.
- ◆ le 1^{er} mai 1851, M. PILLOT, marchand de légumes à Etrœungt, âgé de 65 ans, victime d'un étranglement herniaire inguinale. Après opération, les intestins purent être remis en place.
- ◆ A la même époque, M. FOURDIGNIER, jeune homme de Floyon, idem. Il a survécu

plusieurs années, et il est décédé écrasé par une voiture qu'il conduisait et qui a été précipitée dans un ravin.

- ♦ en 1854, Mme veuve PAYEN, de Rainsars, âgée de 69 ans, l'intestin gangréné, fut opérée deux fois (pose d'un anus artificiel, puis rétablissement de l'intestin par suture 15 jours après). Agée de 80 ans, elle se porte à merveille. [Probablement Marie Thérèse Amélie WAUCHER, née en 1789 à Etrœungt, décédée le 21/07/1869 à Rainsars, épouse de André Célestin Payen, décédé le 21/06/1852].
- ♦ en 1861, M. PREVOST, chef du télégraphe des bains du Nord. Opération d'une hernie inguinale droite.
- ♦ à la même époque, Mme HANNECART, de Haut Lieu, hernie crurale étranglée.
- ♦ en 1864, Mme COURTAINE, de Maubeuge, tumeurs ganglionnaires à l'aîne, puis étranglement intestinal.
- ♦ en 1865, Mme veuve COMENT, d'Avesnes, hernie crurale droite étranglée.
- ♦ en 1867 et 1868, même genre d'opération chez M. LHIVERT, propriétaire à Cartignies, Mme CHARLICART, fermière aux Ecasettes, près d'Avesnes.
- ♦ le 30 décembre 1868, Mme VANDOIS, de Prisches, ablation d'un morceau d'intestin.
- ♦ Mme JOSSE, de Fontenelle, âgée de 55 ans, buchette qui avait provoqué une ophtalmie très graves.
- ♦ M^{lle} CERVOISE Louise, âgée de 16 ans, couturière à Cartignies, atteinte d'ophtalmie scrofuleuse.
- ♦ Mme LEVERT-NORMAND, d'Etrœungt, suite à un kyste à la paupière supérieure soigné par un guérisseur de chancre de Solre la Château, qui avait laissé un trou, fut opérée.
- ♦ le 27 mai 1850, M. BUCQUOI, propriétaire à Boulogne, âgée de 75 ans, opéré de la cataracte, un œil, puis l'autre quelques semaines plus tard.
- ♦ le 12 juin 1850, BRIHAYE Jean, de Glaçon, idem.
- ♦ peu après, Mme DUCHESNES, de Beaurepaire, idem.
- ♦ en 1851, M. POLY, aubergiste à Marbaix, idem.
- ♦ en 1863, M. NAIRINCE-HEDARD, fermier, cultivateur et marchand de porcs à Larouillies, idem.
- ♦ en 1865, Mme THOMAS Grégoire, de Cartignies, âgée de 82 ans, idem. (BOULANGER Catherine Thérèse).
- ♦ octobre 1868, M. RENOTTE Valéry, entrepreneur à Avesnes, idem.
- ♦ en 1849, M. EDARD, de Larouillies, atteint de rétrécissement de l'urètre, fut opéré à Paris. L'opération ne réussit pas et le patient renvoyé dans sa famille. Pris en charge, après traitement, il guérit.
- ♦ en 1850, M. LEGRAND, instituteur à Cartignies, atteint d'une affection des voies urinaires fut guéri.
- ♦ en 1851, M. BALLEUX, propriétaire à Wignehies, idem.
- ♦ à la même époque, au Réteau (proche du Nouvion), M. M. MARECHAL, idem.
- ♦ en 1853, M BACHY, de Maroilles, idem.
- ♦ En 1861, M. HEDON, adjoint au maire de Larouillies, idem.
- ♦ en 1861, M. BOTTIAUX, ancien notaire et maire de Maubeuge, fut pris d'une récurrence de rétention d'urine. Il fut d'abord traité par des médecins militaires sans réussite, avant l'appel au Dr Trifet.
- ♦ en janvier 1869, M. GODEBILLE, maréchal à Sémeries, 80 ans, problème des voies urinaires.
- ♦ en janvier 1850, le fils de M. PRISETTE André, de Cartignies, âgé de 20 ans, fut opéré de phimosis.
- ♦ en 1851, et ensuite, M. FOURDRAIN, vieillard de Larouillies, fut opéré d'hydrocèle. Même opération chez M. DUBRAY, d'Etrœungt.

œungt, M. NOYON, receveur de l'octroi d'Avesnes, M. MAYR, sous-inspecteur des contributions indirectes, M. CANQUELAIN, ancien receveur d'enregistrement, M. BOT-TIAUX, propriétaire à Marbaix, M. LACROIX, père du banquier du Nouvion, M. LAMOUR, portefaix à Avesnes, M. MARY, étalonnier à Etrœungt, M. HUILE, serrurier, M. PILLOY, maire d'Oisy, etc. Pour l'opération, il a été employé une injection vineuse tiède et saturée d'alun.

- ♦ en 1849, M^{elle} ROUSSEAU Mélanie, débitante de tabac à Féron, fut opéré d'un polype utérin.
- ♦ quelques semaines plus tard, même opération chez Mme LAURENT-BEAUBOUCHER, de Bergues.
- ♦ en mai 1850, même opération chez Mme veuve DETTINGER. Elle est décédée l'année suivante du choléra.
- ♦ même année, même opération chez Mme LONGFILS, des Muthernes. En 1847, Mme PRISETTE, de Cartignies, en 1853, Mme PRANGER, femme du maire de Grand-Fayt, en 1868, Mme MERCIER, au château de Coutant, près d'Avesnes, en 1863, Mme CORBEAU, de Wagnies (qu'une sage femme essayait d'accoucher depuis plusieurs jours !), en 1864, Mme WARRINS, femme du directeur du télégraphe de Lille, et à la même époque, la femme du Dr LECOHER, de Prisches.
- ♦ en 1851, M. MARTHO, marchand à Avesnes, en 1862, M. FERY, du Réteau, en 1867, M. DUPUIS, médecin à Mondrepuis, M. DUVIVIER, fabricant de paniers à Neuve- maison, puis M. PRANGER, maire d'Avesnelles, M. VASSELOT, cafetier à Avesnes, M. RIBONNET, négociant à Avesnes, M. LOUVET, marchand de fromages à Etrœungt, M. BERLEMONT, maître de carrières à Godin, furent opérés d'une fistule à l'anus.
- ♦ en janvier 1850, M. PRISETTE Isidore, entrepreneur de routes à Cartignies, puis M. WATTIAUX, meunier à Boulogne, furent

opérés d'une fissure à l'anus.

- ♦ en 1868, M. DUPONT, de Guersignies, col-légien à Douai, fut opéré d'une infection à la 5^e cote.
- ♦ en 1853, M^{elle} CABARET, fille du receveur des finances d'Avesnes, traitement d'une tumeur après une chute sur les marches de la préfecture.
- ♦ en 1859, M. BOURDOU-BOSSEAU, d'Etrœungt, après avoir été au contact d'une génisse ayant succombé à une affection charbonneuse, traitement d'un vésicule sur le dessus de la main traité par cautérisation.
- ♦ en 1850, M. GAROT, d'Etrœungt, ayant abattu un bœuf malade, même traitement.
- ♦ en 1850, M. DUCARNE Gustave, de Haut-Lieu, fut opéré d'une pustule sur la main. Même chose en 1851, Mme LAHANIER, de Warpont, en 1852, Mme HURIAUX, de la Croix Rouge.
- ♦ Depuis, M. PASSAGE, loueur de voitures à Avesnes (anthrax), M. PECQUERIAUX, filateur à Etrœungt (anthrax), M. LUCA, bottier à Avesnes (charbon), M. LEQUIME, huissier à Avesnes (charbon), Mme DU-BOIS, brasseur à Maubeuge (charbon ; piquée à la lèvre par une mouche, traité par un caustique à l'acide sulfurique).
- ♦ en juin 1868, M. PIERROT, cordonnier à Floyon, tombé d'une voiture de foin, se fit quelques égratignures et plaies. Il était tétanisé au bout de quelques jours. Il fut soigné par divers traitements.
- ♦ en juillet 1864, M. GEORGES, juge de paix à Avesnes, âgé de 50 ans, fut atteint d'une obstruction intestinale qui fut traitée favorablement.
- ♦ même cas pour Mme CUISSET, de Cartignies, Mme PHILIPPE, peintre à Avesnes, M. PAUL, fermier à la Folie.
- ♦ en 1868, Mme NAVET, propriétaire à Cartignies, fut atteinte de fièvre typhoïde et soignée.
- ♦ en 1860 (23 juillet 1859), Mme HOR-

GNIES, de Pont sur Sambre, hémorragie lors d'un accouchement. L'enfant est mort-né.

- ♦ en 1865 (25 août), Mme CARTIGNIES, d'Esqueheries, suite d'accouchement difficile, mais l'enfant était mort. Marie Thérèse Sophie Dupré, épouse de Emérant Barthélémi Cartigny.
- ♦ accouchement avec forceps pour les épouses de MM BRACHE, capitaine en garnison à Avesnes, FLORIMOND-MONNIER, négociant à Avesnes, MERCIER, fermier à Rainsars, FOSTIER-LECLERCQ, propriétaire à Etrœungt, HULIN-VITRAND, propriétaire à Cartignies, SCALABRINO, débitant à Sains du Nord, COUPIN-DUPONT, filateur à Sains du Nord, PECQUERIAUX-FOSTIER, à Sains du Nord, MARCHANT, notaire à Avesnes.
- ♦ en 1868 (10/11/1867), Mme DERESME-GAUX, de Saint Hilaire, accouchement aux forceps de jumeaux (Albert et Arthur Charles). Ils sont décédés quelques semaines après.
- ♦ à la même époque (31 juillet 1866), Mme ANCIAUX-LECLERCQ, d'Etrœungt, accouchement aux forceps de jumeaux (Ansieaux Paul et Paulin).
- ♦ en 1860, Mme la comtesse de Saint Genois, à Flaumont-Waudrechies, accouchement difficile (Jeanne Blanche Marie Estelle, née le 17 septembre 1861).
- ♦ en 1854 (3 juin), Mme FONTAINE-MORAINE, de la Capelle, suite d'accouchement. Enfant mort né de Pierre Louis Joseph Augustin Fontaine et de Marie Joséphine Moraine.
- ♦ fin février 1866, Mme TORDEUX, filateur à Avesnelles, quatrième accouchement, suite d'hémorragie. Guérison après 3 mois de soins. Emmeline Delphine est née le 28 février, fille de Eugène Auguste et de Pecqueriaux Laure Sophie Estelle.
- ♦ en 1853, Mme CARION, de Prisches, suite à un accouchement.
- ♦ en 1861, Mme LHOMME, de Linière, près

de Landrecies, suite à un accouchement (le 3 septembre est née Marie Léona, fille d'Edouard et de Isoline Duchesne, au hameau de Linière à Prisches).

- ♦ en 1867, Mme MONFROID, du Défriché (Nouvion *ou Fontenelle*), suite à un accouchement. A la même époque, Mme BAUDOUIN-MENET, voisine, idem.
- ♦ M. VOLPELIERE, banquier à Landrecies, âgé de 30 ans, fit une chute de voiture et se brisa les deux os de la jambe. Son médecin pratiqua la réduction. Les os étant fracturés obliquement, la consolidation ne se fit pas. Quatre mois après, un raccourcissement de 7 cm était observé. Après une opération sous anesthésie, les os furent remis en place, et la consolidation intervint 6 semaines plus tard.
- ♦ Ont été soignés de fractures et guéris : Mme la vicomtesse Oscar Van-Lempoel, de Neuve-Maison, M. RAVAUX, médecin à Ploignon, M. POULET, entrepreneur à Avesnes, M. MATON, cafetier à Avesnes, M. DUBOIS, boulanger à Avesnes, M. BROGNE, sous officier à Avesnes, M. MONFROY, maire de Sains du Nord, M. COUPIN-DUPONT, filateur à Sains du Nord, M. DENIS, ouvrier à Sains du Nord, M. BUCCOIS-BAILLEUX, cultivateur, à Boulogne, M. NAVARRE, marchand de fromage à Boulogne, MME HURIAUX-WATTIAUX, à Boulogne, M. ROSELEUR, cultivateur à Boulogne, M. DUUVIER, brasseur à Larouillies, M. GODEBILLE Adonis, cultivateur à Rainsars, M. GODEBILLE fils et Mme MA LANDOUZY-MIMI à Rainsars, d'une roue de voiture. Mme MARCHE, débitante à Floyon, M. AUTIER, cultivateur à la Raspine, M. BRUNO, débitant à Etrœungt, M. LIENARD, cultivateur à Avesnelles, M. MOZIN, cultivateur à Saint Hilaire, le fils de M. DUBOIS, brasseur à Maubeuge, M. COMONT, négociant à Saint Quentin.
- ♦ en 1864, M. DETREZ L, propriétaire à Rocquignies, eut une luxation de la cuisse produite par un écrasement qui fut guérie.

ROUSIES ET FERRIERE LA GRANDE : LE NOM DES RUES

Rousies

Rue de la Berlandière, Chemineau, rue Clémenceau

Origine du changement de nom : le 6 février 1930, le conseil municipal décide que le chemin dit Chemineau portera le nom de Rue Clémenceau. C'était l'ancienne rue de la Berlandière, une des anciennes rues de la commune, menant de Rousies à Ferrière la Petite. Jusqu'à la fin du 17^e siècle, c'était un tronçon du grand chemin reliant Maubeuge à Beaumont.

Rue des Evaux, rue Jules Cuisset

Origine du changement de nom : par une délibération en date du 6 août 1924, le conseil municipal nous propose « de substituer à la désignation actuelle de la rue des Evaux, la dénomination rue Cuisset, qui rappellera aux générations futures le nom de Mr Désiré Jules Cuisset, enfant de la commune. Mr Cuisset est né le 23 août 1845 et décédé le 6 décembre 1910 à Rousies a, par un testament olographe en date du 18 mars 1909, cédé à la commune de Rousies la somme de 6000 francs, plus une rente annuelle de 20 francs affectée à l'école des garçons, 20 francs à l'école des filles, pour être converties chaque année en livrets de caisse d'épargne de 5 francs destinés à récompenser les meilleurs élèves, 25 francs à la compagnie des sapeurs pompiers et 25 francs à la société de musique. Il a légué à la commune un terrain de 33 ares à l'état de pâture et, au bureau de bienfaisance, un terrain de 65 ares 95 centiares avec faculté de vente par portions pour en augmenter le revenu.

En outre, il a fait don à la commune d'une pièce de terre d'une contenance de 30 ares qui, étant donné sa situation au centre du village, a été convertie en place communale. Tels sont les titres de Mr Cuisset à la reconnaissance de ses concitoyens ».

Rue de la mairie

Jusqu'en 1890, c'était une ruelle. Elle devient une rue lors de la création du chemin stratégique reliant les forts de Cerfontaine, Boussois, Mairieux, Feignies et de Grévaux, l'actuelle D136.

C'est en bordure de ce nouveau chemin que fut construite l'école-mairie quelques années plus tard.

Rue Jules Huart

Origine du nom : par délibération du 21 avril 1933, le conseil municipal, « Pour honorer la mémoire de ce généreux donateur, le conseil municipal décide d'appeler "rue Jules Huart" la fin de la rue de la République, depuis la maison de commerce de M. Coulée jusque y compris les bâtiments légués par M. Huart ». Par testament, il lègue au bureau de bienfaisance de Rousies deux corps de bâtiments comprenant chacun quatre logements, bâtis sur environ 23 ares de terrain (au bout de la rue, à gauche, avant l'entrée de la zone industrielle). Ces logements devront servir à abriter des ménages pauvres dont un au moins des conjoints sera né dans la commune de Rousies.

La rue du caillou, rue de la république

En 1608, le cartulaire indique deux rues non pavées. La première est le grand chemin menant de Rousies à Maubeuge et à Beaumont et « une autre rue appelée la rue à caillaux pour aller à Recquignies ».

La rue du caillou partait de la place de l'église et continuait vers Assevent (l'actuelle rue de la république, rue Jules Huart, rue d'Assevent) où on passait la Sambre à l'aide d'un bac, vers Recquignies (par l'actuelle rue Jean Jaurès), ou vers Maubeuge à travers Falize (rue de la vaqueresse).

Origine du changement de nom : Le 6 février 1930, le conseil municipal décide que « le

chemin dit du caillou sera dénommé rue de la République ».

La rue du moulin, rue du caillou

La place de l'église descendait en pente douce pour rejoindre la rue du moulin qui s'étendait jusqu'au moulin (passage à niveau actuel). Elle est devenue rue du caillou.

Rue Pierre Curie, chemin Elu

Origine du changement de nom : Le 6 février 1930, le conseil municipal décide que le chemin Elu s'appellera désormais Rue Pierre Curie.

Rue des viviers

Elle tient son nom des viviers en bordure de la Solre.

Le premier février 1945, le conseil municipal décide de donner à la rue de viviers l'appellation rue de la libération. C'est par cette rue que Rousies a été libérée le 8 novembre 1918, puis le 2 septembre 1944, mais le préfet refuse ce changement de nom le 25 février 1946.

Rue de la Vaqueresse.

C'est un chemin très ancien qui menait aux près de la Vaqueresse et à Falize et Maubeuge, en passant sur un petit pont enjambant la Solre. Le chemin fut coupé par la construction de la tranchée creusée pour le chemin de fer Maubeuge Fourmies en 1884. La Compagnies de CF n'ayant pas voulu construire un pont, une dérivation fut construite par la mairie en 1888.

Place Julien Bernard

C'est l'actuelle place, face à la mairie et bordant la salle des fêtes, implantée sur une pâture léguée par Jules Cuisset en 1910.

Origine du nom : dans sa séance du 1er février 1945, la Délégation Municipale de la commune de Rousies, réunie au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Motte Eugène, expose qu'il y aurait lieu de commémorer la Libération du territoire et la mémoire des enfants de Rousies qui ont été

victimes des atrocités allemandes, et propose à cet effet de donner à la place de la mairie celle de place Julien Bernard.

Place de l'église, place la paix.

C'était le centre ancien de la commune jusqu'au début du XXe siècle, qui bordait la rue de la Berlandière, menant à Maubeuge et Beaumont, et d'où partait la rue du caillou, menant à Recquignies (par l'actuelle rue Jean Jaurès) et Assevent (par un bac), et à Maubeuge en traversant la Vaqueresse et Falize. En 1608, deux beaux chênes bordaient la place ; en 1903, les marronniers ont remplacé les chênes. Prosper CERISER, alors maire, propose la construction d'un kiosque qui sera installé pour le six juin 1903, date de la du-casse.

Le 15 octobre 1920, le conseil municipal décide que le kiosque à musique sera démonté pour faire place au monument aux morts; l'inauguration du monument aux morts de Rousies aura lieu le dimanche 5 juin 1921, lors de la fête communale.

Place de l'abreuvoir

La place faisait partie de la rue du moulin jusqu'au 6 février 1930.

Avenue de Ferrière.

Chemin royal de Maubeuge à Philippeville construit par Louis XIV, évitant les petits villages.

Le chemin vert.

C'est l'ancien chemin reliant Maubeuge et Ferrière la Grande avant la construction du chemin royal.

La rue d'Hautmont.

Rejoint la rue d'Hautmont à Ferrière la grande, actuellement rue Splingard (voir ci-dessous)

Ferrière la Grande

Rue Casimir Fournier

Le 8 mai 1887. Le conseil municipal, en reconnaissance des services considérables rendus à la cause républicaine par M. Casimir

Fournier, décide que la grand rue de Ferrière la Grande porter à l'avenir le nom de Rue Casimir Fournier.

Rue Pierre François Dumont

Le 25 février 1893. Sur proposition du maire, le conseil municipal, voulant rendre hommage et perpétuer le souvenir d'un de ses concitoyens les plus éminents, Mr Pierre François Dumont, maître des forges, ancien député, décédé maire de Ferrière la Grande le 27 juillet 1864, fondateur de l'industrie métallurgique dans le Nord et créateur de cette industrie à Ferrière la Grande en 1830, décide à l'unanimité de donner à l'une des rues de la commune le nom de Rue Pierre François Dumont. La dite rue prendra au lieu dit La Machine, vis à vis de l'habitation qu'il occupait, pour aboutir à la gare de Ferrière la Grande.

Rue de la République, rue de la Roquette

Le 25 février 1893, le conseil décide que la rue de la Roquette dans tout son parcours depuis la route nationale n°49 jusqu'à la place de la République prendra le nom de Rue de la République.

Rue Augustin Delattre, rue de Rousies

Le 30 juillet 1908. Sur proposition de M. Louis Wallerand, l'un de ses membres, le conseil municipal, délibérant en comité secret, voulant rendre un public hommage à l'un de ses concitoyens les plus distingués, M. Augustin Delattre, industriel éminent, décédé le 28 décembre 1907, conseiller municipal de Ferrière la Grande, et perpétuer son souvenir pour le développement apporté à l'industrie de Ferrière la Grande pendant 35 ans, décide par 14 oui, 8 non et un bulletin blanc, décide de donner à l'une des rues de la commune le nom de Rue Augustin Delattre. Cette rue, dénommée aujourd'hui Rue de Rousies, prendra à la route nationale n°49, à la machine, pour aboutir à l'extrémité du territoire, vis à vis des ateliers de la société Augustin Delattre et Cie.

Rue de Rousies, chemin vicinal n°3

Le 30 juillet 1908. Le conseil décide que le chemin vicinal n°3 dans tout son parcours, depuis la route nationale n°49 jusqu'au territoire de Rousies, prendra le nom de Rue de Rousies.

Rue Anatole France.

Le 7 novembre 1924. Le conseil municipal décide de donner à la nouvelle rue partant de la rue Jean Jaurès le nom d'Anatole France.

Le 25 février 1927. Le conseil, sur la demande des habitants de la nouvelle rue, en cul de sac, qui se détache de la rue Jean Jaurès, décide de donner à cette rue le nom d'Anatole France.

Rue Louis Pasteur

Le 14 avril 1927. Le conseil, vue la demande formulée par les habitants de la rue non dénommée qui va de la rue de Maubeuge à la rue Augustin Delattre, décide de donner à cette rue le nom de Louis Pasteur.

Avenue du Maréchal Foch, route de Maubeuge

Le conseil désireux de rendre un juste hommage au maréchal Foch, décide que la rue dénommée jusqu'ici route de Maubeuge (route nationale n°49), depuis le lieu dit La Machine jusqu'à l'extrémité du territoire vers Maubeuge, lieu dit Belle Vue, portera le nom d'Avenue du Maréchal Foch.

Avenue Clémenceau, rue de la machine, rue de Cousolre

Le 8 juin 1929. Le 15 février 1930. Le conseil, désireux de rendre hommage à Georges Clémenceau, décide que la rue dénommée jusqu'ici rue de la machine ou rue de Cousolre (route nationale n°49), depuis le lieu dit "La Machine" jusqu'à l'extrémité du territoire vers Cerfontaine, portera le nom d'Avenue Clémenceau.

Rue Alphonse Splingard, rue d'Hautmont.

Le 14 août 1930. Sur la demande de M. Botteau, maire, le conseil, vu les services rendus

pendant 30 ans à la commune, comme conseiller municipal, puis comme premier adjoint, et enfin comme maire, par M. Alphonse Splingard, décédé le 25 juin 1930, considérant qu'il est juste d'honorer sa mémoire, décide, à l'unanimité, de donner à la rue dite d'Hautmont qu'il habitait, le nom de rue Alphonse Splingard.

Rue Aristide Briand, rue de Ferrière la Petite

Le 14 juin 1932. Sur la proposition de M. Delvaux, le conseil, désireux de rendre hommage à Aristide Briand, décide que la rue dénommée jusqu'ici rue de Ferrière la Petite, n°10 depuis la rue de la gare jusqu'à la limite de Ferrière la Petite, portera le nom de Rue Aristide Briand.

Rue Paul Doumer, rue de Beaufort

Le 14 juin 1932. Le conseil, désireux de rendre hommage à Paul Doumer, décide que la rue dénommée jusqu'ici rue de Beaufort, n°6 depuis la rue Victor Hugo jusqu'à la limite de Beaufort, portera le nom de Rue Paul Doumer.

Rue Roger Salengros, rue du marais

Le 12 mars 1937. A la demande de la section socialiste, qui souhaite, pour perpétuer le souvenir de Roger Salengros, donner son nom à l'une des rues de la commune, le conseil adopte la proposition, et décide, lors de sa séance du 20 mars 1937 de substituer le nom de la rue du Marais par celui de Roger Salengros.

Rue Guynemer, route de Solre le Château

Le 8 octobre 1937. Monsieur le maire expose à l'assemblée que pour perpétuer le souvenir de l'aviateur Guynemer, il y aurait lieu de donner son nom à l'une des rues de la commune. Le conseil décide de substituer le nom de la route de Solre le Château par celui de rue Guynemer.

Rues en l'honneur des déportés

Le 8 avril 1948. Par délibération en date du

10 octobre 1947, le conseil municipal avait décidé de donner aux trois habitants de Ferrière la Grande morts en déportation en Allemagne le nom de trois rues actuellement existantes, qui n'ont d'après étude faite, aucune signification honorifique ou historique. La première, rue de Rousies, devant recevoir la dénomination de Rue Maurice Deruelle, a reçu cette dénomination uniquement parce qu'elle se prolonge vers Rousies, en quittant l'avenue Clémenceau.

La deuxième, rue de Marlière, devant être dénommée Rue Gaston Duwooz, n'a donné aucune signification d'intérêt local et encore moins historique.

La troisième, rue Neuve, devant être dénommée Rue Octave Dufour. Cette rue forme une impasse et sa dénomination a été donnée lorsque des constructions nouvelles se sont édifiées.

Aucune des trois rues n'a fait l'objet d'un arrêté réglementaire de dénomination. Toutefois, le Préfet informe le 19 février 1948 que la commission départementale des sites, paysages et perspectives a émis un avis défavorable au changement proposé.

Le conseil municipal maintient sa délibération et prie M. le Préfet de bien vouloir la reconsidérer.

Le 6 janvier 1949. La commission départementale ayant émis l'avis défavorable exposé ci-dessus, propose d'honorer le souvenir des habitants de la commune morts pour la France en déportation en donnant à une voie publique le nom général de "Rue des résistants fusillés ou des déportés ou toute autre dénomination de ce genre, en apposant le cas échéant une plaque portant le nom des habitants de la commune "Morts pour la France". Le conseil municipal prend acte et se propose de faire une étude sur l'opportunité de ce mode de désignation.

LES AVESNOIS EMPRISONNÉS AU BAGNE DE BREST

Au 18^e siècle

Après le jugement, les condamnés sont marqués au fer rouge en public, sur l'épaule droite, des lettres GAL pour galérien.

En plus de la flétrissure, le condamné doit être exposé en place publique.

Arrivé à Brest, il passe devant une commission qui contrôle son identité, et l'inscrit sur le registre des chiourmes, avec une description physique très précise, son origine, la raison et la durée de sa condamnation.

AGON Marcel, fils de Nicolas et d'Angélique DOUCHEZ, garçon sans métier, natif de Hon Hergies près Bavay, département du Nord, âgé de vingt et un ans, taille de cinq pieds, 4 pouces, huit lignes, cheveux et sourcils châtain, barbe blonde, visage rond, plein, légèrement marqué de petite vérole, les yeux bleus foncés, le nez gros et long, rond du bout, bouche petite, menton enfoncé, front moyen, ridé, condamné à Douai par jugement du tribunal criminel du département le 27 frimaire l'an 2^e pour vol de différents objets dans une maison habitée dans laquelle il était habituellement reçu pour y faire un service salarié, à huit ans de fer.

Il épouse marié le 10 fructidor an 9 (28/08/1801), à Hon Hergies, Marie Joseph HANS, née en Allemagne le 30 décembre 1771. Il est militaire pensionné !

ALLUITE Jean, fils d'Antoine et de Louise PANNIER, marié à Marie Magdeleine MICHEL, scieur de long, âgé de 25 ans, natif de Wignehies en Hainaut, taille haute, cheveux, barbe, sourcils châtain clairs, visage ovale, yeux bleus, nez long, gros du bout, ayant un coup de sabre au toupet, côté gauche, marqué des lettres G A L. Condamné à Reims par jugement souverain du commissaire du conseil le 20 mars 1750 pour faux tabac avec attroupe-ment, à vie, et par jugement de M. Hocquart, intendant de la marine, du 25 octobre 1759, a

eu les oreilles coupées et fait demande honorable pour s'être évadé et à vie.

AVOINE Marcel, fils d'Antoine et de Marguerite DEJARDIN, garçon cloutier, natif de Limont Fontaine, diocèse de Cambrai, âgé de 21 ans, taille 5 pieds 2 pouces (1,68m), cheveux sourcils et barbe châtain clairs, visage ovale plein, marqué de rousseur, les yeux châtain, le nez gros et épaté, marqué des lettres GAL et condamné à Douai par arrêt du parlement le 8 mai 1753 pour vol à cinq ans. Libéré le 8 mai 1758.

AUDIN Jean Baptiste, matricule 36588, fils de feu Jean Baptiste et de feu Marie Joseph CARTON, marié à Marie Catherine BEAUVOIS, natif de Floyon, âgé de 54 ans (né le 17 février 1745), taille de 5 pieds, 3 pouces (1,71m), cheveux et sourcils châtain, barbe grisonnée, visage ovale, plein, marqué de petite vérole, les yeux gris bleus, le nez petit, pointu du bout, bouche moyenne, menton rond, front découvert et ridé, condamné à Douai par le tribunal criminel le 19 floréal an 4 pour vol nocturne avec effraction et en complicité à la peine du fer pendant seize ans. Exposé le 4 prairial an 4.

BARBENSON Anselme, matricule 10577, fils de feu Anselme et de Marguerite BOUVIER, marié à Marie Agnès HUON, sans métier, natif de Bérelles, âgé de 46 ans, taille 5 pieds 6 pouces (1,79m), cheveux, sourcils et barbe châtain brun mêlés de gris, visage ovale plein, yeux châtain, nez long, pointu, une cicatrice au doigt index de la main gauche, marqué GAL, condamné à Arras par jugement du conseil provincial supérieur le 19 février 1767 pour escroquerie et imposture à vie.

BAUDET Henry Joseph, matricule 25555), fils de feu Louis et de feu Anne Gabrielle LE-

JEUNE, garçon sans métier, natif d'Obies, âgé de 21 ans (né le 23 avril 1765), taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux, sourcils, et barbe brunes, visage ovale, les yeux roux, nez aquilin, le front haut, une cicatrice de brûlure dans la main droite, marqué GAL, condamné à Douai le 7 juillet 1787 pour différents vols et effractions aux galères à vingt cinq ans. Décédé à Brest le 21 frimaire an II.

BAIVIER François, matricule 10157, fils de feu François et feu Jeanne ROLLAND, marié à Marie Joseph DESENFANTS, sans métier, natif d'Eppe Sauvage, diocèse de Liège, âgé de 46 ans, taille de 4 pieds 11 pouces (1,60m), cheveux, sourcils et barbe châtons, visage petit et ridé, les yeux bleus, le nez moyen et pointu, condamné à Valenciennes par jugement de l'intendant du Hainaut le 22 janvier 1757 pour faux tabac, à cinq ans.

BAIVIER François, matricule 9547, fils de feu François et feu Jeanne ROLLAND, marié à Marie Joseph DESENFANTS, sans métier, natif de Montbliart, âgé de 64 ans, taille de 4 pieds, 10 pouces 6 lignes (1,58m), cheveux, sourcils, barbe châtons mêlés de gris, visage ovale maigre et ridé, yeux bleus et nez gâté et pointu, deux trous à chaque joues, condamné à Valenciennes par jugement de l'intendant du Hainaut le 26 avril 1766 pour faux tabac, à vie. Mort à Brest le 26 février 1768.

BERA Jacques Joseph, matricule 36695, fils de feu Alexis et feu Jeanne WILLOT, marié à Marie Augustine BERNARD, scieur de long, âgé de 23 ans, taille de 5 pieds 2 pouces (1,68m), cheveux et sourcils châtons, barbe idem naissante, visage rond, les yeux gris, le nez moyen, effilé, bouche moyenne, menton rond y ayant une cicatrice côté droit et une autre au dessus du sourcil même côté. Condamné à Douai par le tribunal criminel du département le 16 floréal an 4 pour vol de deux chevaux dans un terrain clos et fermé tenant à une maison habitée, à huit ans de fer. Parti en expatriation secrète le 23 pluviô-

se an 5.

BERENZ Jean Baptiste, matricule 40516, fils de feu Antoine François et feu Marie Madeleine LANSIAUX, garçon tisserand, natif du Quesnoy, âgé de 46 ans, taille de 5 pieds (1,63m), cheveux bruns, sourcils châtons, barbe brune, visage ovale large, les yeux bleus, le nez aquilin, tournant à droite, bouche grande, menton large, front moyen, condamné à Douai par le tribunal criminel le 15 frimaire an 6 pour vol d'une vache avec effraction dans un terrain clos tenant à une maison habitée et pendant la nuit, à 10 ans de fer et exposé le 24 frimaire an 6.

BERTIN Guillaume, matricule 10890, fils de feu Nicolas et feu Marie Joseph DEVIVIER, marié à Catherine NOREY, sans métier, natif d'Avesnes, âgé de 45 ans, taille de 5 pieds 4 pouces 6 lignes (1,75m), cheveux gris mêlés de blanc, sourcils et barbe châtons clairs, visage ovale, joues cavées marquées de petite vérole, les yeux bleus, le nez moyen et pointu, condamné à Laon par sentence des juges des fermes le 12 avril 1758 pour faux sel à trois ans.

BERTIN Guillaume Joseph, matricule 10745, fils de feu Nicolas et feu Marie Joseph DEVIVIER, marié à Catherine NOREY, garçon sans métier, natif d'Avesnes, âgé de 45 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, cheveux, sourcils et barbe grisailles, visage ovale enfoncé, menton avancé, yeux bleus, nez moyen pointu, ayant un seing au milieu du front, le doigt auriculaire de la main gauche estropié, condamné à Sedan par sentence des juges des fermes le 16 avril 1767 pour faux tabac sans dire le temps et suivant la lettre du conseil de marine du 22 avril 1720 à trois ans.

Décédé le 11 avril 1769.

BOULVAT Claude Mathieu, matricule 5761, fils de feu Louis Joseph et de feu ignorant les noms de la mère, garçon scieur de long, natif de Trélon, âgé de 18 ans, taille de 5 pieds 1

pouce, cheveux et sourcils châains clairs, barbe naissante, visage ovale avancé marqué de petit vérole, yeux bleus enfoncés, nez long, gros et très ouvert, une cicatrice au menton près de la bouche côté droit, marqué GAL. Condamné par jugement du conseil supérieur le 18 avril 1772 pour plusieurs vols en partie avec effraction aux galères à vie. Décédé le 6 aout 1774.

BRICOTEAUX Philogone Joseph, matricule 12911, batard (fils de Pierre), fils de feu Jeanne Josèphe CARRE, marié à Marie Thérèse Joseph Victoire DUCRESSE, scieur de long, natif du village de Ramousies, âgé de 24 ans (né le 20 décembre 1744), taille 5 pieds, 2 pouces, cheveux et sourcils bruns, barbe châtain peu fournie, visage ovale plein, yeux gris, nez petit un peu serré du bas et pointu, menton enfoncé, ayant le petit doigt de la main droite renversé en dedans, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du parlement le 17 octobre 1768 pour vols de différents effets et suspecté de différents autres vols à neuf ans.

BRICOTEAUX Philogone Joseph, matricule 21761, batard, ci devant nous au 8 septembre 1748 sous lequel après avoir été libéré le 10 novembre 1777 par ordre du roi du 17 octobre de la même année, il a été ramené en ce jour le 2 octobre 1784 pour de nouveaux délits. Il est fils de feu Jeanne Josèphe CARRE, marié à Marie Thérèse Joseph Victoire DUCRESSE, scieur de long, natif de Ramousies, âgé de 39 ans (né le 20 décembre 1744), taille 5 pieds, 2 pouces, visage ovale plein, yeux gris, nez petit un peu serré du bas et pointu, menton enfoncé, ayant le petit doigt de la main droite renversé en dedans, marqué GAL. Condamné à Avesnes par jugement prévôtal le 9 décembre 1783 pour vol ayant déjà été repris de justice à 3 ans.

BRICOTEAUX Philogone ou Philogène Joseph, matricule 28157, ci devant à Brest sous les numéros 3348 et 21761, sous lesquels il avait été libéré le 10 octobre 1777 et

9 novembre 1786 par ordre du Roi des 17 octobre 1777 et 30 septembre 1786. Il est fils naturel de Jeanne Joseph CARREY, veuf de Marie Thérèse Joseph DUCRESSE, scieur de long, natif de Ramousies, âgé de 47 ans, taille de 5 pieds, un pouce, 4 lignes, cheveux châains gris, sourcils châains, barbe idem mêlée de gris, visage ovale ridé et cavé, les yeux gris bleus, le nez aquilin, front moyen, une cicatrice en devant du doigt du milieu de la main gauche, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du parlement le 30 mai 1789 pour infraction de ban, suspecté de vol de trois chemises, aux galères à vie. Evadé le 23 juin 1791.

CAMBERLIN Antoine, matricule 41232, fils de feu Martin et feu Marie Joseph BRUNEBARBE, garçon peigneur de laine, natif de Clairfayt près de Maubeuge, âgé de 36 ans (né le 2 novembre 1760), taille de 5 pieds 4 pouces 4 lignes, cheveux, sourcils et barbe bruns, visage allongé légèrement marqué de petite vérole, les yeux gris roux petits et enfoncés, le nez long effilé, rond du bout, bouche moyenne, lèvres épaisses, front haut découvert ayant deux gros grains de petite vérole à la joue droite, condamné à Douai par le tribunal criminel le 16 prairial an 6 pour homicide sans préméditation à vingt ans aux fers. Exposé le 20 germinal an 6.

CLOCHE Andrien, matricule 3895, fils de feu Jean Baptiste et de feu Marie Elisabeth LECOLIER, garçon menuisier, natif de la Folie près de Landrecies, âgé de 32 ans, taille moyenne, cheveux, sourcils et barbe châains, visage long marqué de petite vérole, nez gros, yeux gris, marqué des lettres GAL, condamné à Laon le 7 aout 1748 par jugement prévôtal, pour vol et comme vagabond à neuf ans. Libéré le 8 aout 1757.

CLOCHE Adrien, matricule 13980, fils de feu Jean Baptiste et de feu Marie Elisabeth LECOLIER, garçon menuisier, natif de Landrecies, âgé de 55 ans, taille 4 pieds 10 pouces 6 lignes, cheveux, sourcils et barbe châtain

clairs mêlés de gris, visage carré large, yeux bleus, nez gris de travers tirant ç droite, un seing à la tempe et une à la joue près de l'oreille côté droit, le front haut, marqué GAL, condamné à Paris par arrêt du parlement le 12 décembre 1769 sans dire pourquoi et suivant le rôle du procureur général pour vol avec effraction à cinq ans.

COGNIAU Alexandre, matricule 36709, fils de Louis et feu Françoise WIAM, garçon sans métier, natif de Landrecies, âgé de 28 ans, taille de 5 pieds 4 pouces 4 lignes, cheveux, sourcils châains clairs, et barbe idem, visage ovale, les yeux roux, le nez gros du bas et rond du bout, bouche moyenne, menton rond y ayant la fossette, une cicatrice sur l'articulation du petit doigt. Condamné à Paris par le conseil militaire le 9 prairial an 4 pour avoir invité et sollicité ses camarades à la désobéissance aux ordres du gouvernement à la peine de fer pendant quinze ans. Transféré à Lorient le 6 thermidor an 6.

CORDUANT Nicolas Joseph, matricule 15021, natif de Maroilles, âgé de 23 ans, taille moyenne, cheveux, sourcils et barbe noirs, visage long et plein, yeux gris, nez gros et court, marqué GAL. Condamné à Paris par arrêt du parlement le 9 mars 1771 pour les cas résultants du procès et suivant le rôle du procureur général pour vol domestique aux galères à cinq ans. Mort en monte le 30 mai 1771.

COURTIN Jean Baptiste, matricule 15062, fils de feu Baptiste et feu Marie BERNARD, garçon bonnetier, natif de Sémeries, âgé de 33 ans, taille de 5 pieds, 1 pouces, 9 lignes, cheveux, sourcils et barbe châains clairs, visage rond fortement marqué de petite vérole, yeux châains, nez long aquilin y ayant un seing côté droit un gros au milieu de la joue même côté et une cicatrice au menton aussi du même côté, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du parlement le 9 février 1771 pour mauvais traitements, violences et suspicion de vols de chevaux aux galères à

neuf ans.

COURTIN Jacques Philippe, matricule 2034, fils de fils Philippe et de feu Françoise DAVOINE, marié à Anne Marguerite COURTIN, sans métier, natif de Monceau Saint Waast, âgé de 48 ans, taille moyenne, cheveux, barbe et sourcils châains, visage long, les yeux bleus, nez bienfait, marqué des lettres GAL, condamné à Douai par arrêt du parlement du 24 janvier 1744 pour vol avec effraction à neuf ans. Libéré le 24 janvier 1753.

CROMBEZ Bernard Joseph, matricule 9545, fils de feu Martin et feu Marie Joseph MANTON, marié à Jeanne CARDON, sans métier, natif de Forest, âgé de 60 ans, taille de 5 pieds, 1 pouce, 10 lignes, cheveux, sourcils et barbe bruns mêlés de gris, visage ovale ridé, yeux roux, nez long un peu aquilin, condamné à Douai par arrêt du parlement à mort, pour vols de chevaux, et par lettre de commutation de peine entériné le 17 décembre 1765 aux galères à vie. Evadé 29 novembre 1770.

CROQUET Simon, matricule 8525, fils de feu Jacques et Philippine BOSQUET, marié à Marie Louise CHARNIAU, sans métier, natif de Floyon, âgé de 42 ans, taille 5 pieds un pouce, cheveux sourcils et barbe châains, visage ovale plein légèrement marqué de petite vérole, yeux gris, nez moyen pointu, condamné par jugement de M. l'intendant du Hainaut à Valenciennes le 3 mars 1765 pour faux sel et faux tabac à cinq ans. Mort le 19 mars 1766.

DELCAMBE Philippe Joseph, matricule 9761, fils de feu Philippe et de feu Marie Rose CANTINEAUX, garçon chaudronnier, natif du village de Marpent, âgé de 21 ans, taille 5 pieds, 4 pouces, cheveux et sourcils blonds, barbe de même peu fournie, visage ovale de travers tirant à gauche, yeux bleus enfoncés, nez moyen gros du bas, menton pointu relevé, la lèvre inférieure beaucoup plus grosse que la supérieure, marqué GAL, condamné à Douai par arrêt du conseil supérieur le 16 novembre 1771 pour vol de différents effets et

marchandises sur le grand chemin et comme receleur à quinze ans. Evadé le 3 septembre 1778.

DELEUSIERE Nicolas, matricule 6953, fils de feu Antoine et de Marie Barbe LEMYE, garçon sans métier, natif de Beaurepaire, âgé de 18 ans (né le 1^e juillet 1754), taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux et sourcils châains, barbe naissante, visage petit et plat, marqué de petite vérole, yeux gris enfoncés, nez moyen et large du bas, pointu au bout, une grande cicatrice de brûlure depuis le haut du front jusqu'au dessus de l'œil droit, marqué GAL. Condamné à Paris par arrêt du parlement le 18 septembre 1772 pour infraction de banc, ayant déjà été repris de justice et pour vol à 9 ans. Mort le 2 avril 1775.

DELMOTTE François dit Canard, matricule 27141, fils de feu Candie (Jean Baptiste) et d'Agnès BROGNIER, garçon sans métier, natif de Bavay, âgé de 28 ans (né le 08 juillet 1757), taille de 5 pieds 1 pouce, cheveux, sourcils et barbe bruns, visage ovale long, les yeux roux, le nez long et gros, y ayant une cicatrice dessus, le front haut et chauve y ayant un seing côté droit, marqué GAL. Condamné au Quesnoy par jugement prévôtal le 15 octobre 1788 pour avoir engagés ans commission ni qualité et avoir voulu commettre différentes escroqueries sous des faux noms, à cinq ans. Libéré le 15 septembre 1791.

DEMOTTE Joseph, matricule 33944, fils de Jean Charles et de Marie Joseph BURIOU, garçon boucher, natif de Preux au Bois, âgé de 24 ans, taille de 4 pieds, 9 pouces, cheveux, sourcils et barbe châtain clair, visage ovale maigre, serré du bas, front haut ridé, tempes découvertes, les yeux gris roux très enfoncés, le nez court, épaté en haut, large du bas, narines ouvertes, bouche moyenne, menton court retiré, un seing à la joue droite près de la bouche. Condamné à Brest par le conseil militaire le 23 brumaire an 4 pour vol d'effets militaires, à un an de fer. Libéré le 23 brumai-

re an 5.

DEQUESNE Jacques Joseph dit « La Ramée », matricule 25559, fils de feu Jean et feu Marie Cécile CAUDRON, garçon sans métier, natif de Solre le Château, âgé de 24 ans, taille de 5 pieds 3 pouces 6 lignes, cheveux, sourcils et barbe châains, visage rond, les yeux bleus, nez aquilin, front carré, les oreilles percées. Condamné à Aire par jugement du conseil de guerre du régiment de royal des volontaires le 29 mai 1787 pour rébellion envers son sergent, aux galères à vie. Libéré le 17 avril 1792.

DESENFANTS Alexandre, matricule 40228, fils de feu Philippe et feu Marie Anne CHOQUET, x Marie Philippe DESNOT, charpentier et scieur de long, natif de Colletet près de Maubeuge, âgé de 48 ans (né le 11 juin 1750), taille de 5 pieds 4 pouces, cheveux et sourcils noirs, barbe idem mêlée de roux, visage rond, les yeux gris enfoncés, le nez moyen, pointu du bout, bouche idem enfoncée, menton rond relevé, front haut et chauve un peu ridé. Condamné à Namur par le tribunal criminel le 15 thermidor an 5 pour vol de deux chevaux qui lui étaient confiés pour faire un service salarié, à quatre ans de fer. Exposé le 22 brumaire an 6. Evadé le 8 pluviôse an 7.

DUBOIS Joseph, matricule 26332, fils de feu Benoit et Marie ROLAND, garçon sans métier, natif de Felleries, âgé de 22 ans, taille de 5 pieds, 2 pouces, 3 lignes, cheveux, sourcils et barbe châains, visage ovale légèrement marqué de petite vérole, les yeux gris bleus, le nez aquilin, le front bas, les oreilles percées, marqué GAL. Condamné à Reims par sentence des juges de la ferme le 10 décembre 1787 pour faux saunage et rébellion, aux galères et à trois ans. Libéré le 5 juin 1790. Certainement Jean, né le 7 novembre 1762.

DUJONQUOY Pierre Joseph, matricule 28126, fils de feu Charles et feu Marie CAMBERLIN, marié à Marguerite QUINERY, perruquier, natif de Landrecies, âgé de 45 ans (né

le 28 juin 1746), taille de 4 pieds, 11 pouces, cheveux et sourcils bruns, barbe idem mêlée de gris, visage ovale avancée, les yeux gris roux, le nez épaté, narines grosses, bouche petite, front moyen chauve, un seing à la tempe gauche, marque GAL. Condamné à Paris par arrêt du parlement le 6 novembre 1789 pour vol de linge à l'Hôtel Dieu de Paris à trois ans. Libéré le 6 novembre 1792

DUPONT André Joseph, matricule 29219, fils de feu Nicolas et Angélique PANIER, marié à Marie Anne DRON, sans métier, natif de Trélon, âgé de 41 ans, taille de 5 pieds, cheveux noirs mêlé de gris, sourcils noirs, barbe idem mêlé de roux, visage ovale court marqué de petite vérole, le nez gros large du bas tirant à gauche, front petit y ayant plusieurs cicatrices, les petits doigts des mains arqués. Condamné à Colomiers par le tribunal de Rosay le neuf décembre 1791 pour avoir déjà été pris de justice et prévenu de plusieurs vols à cinq ans. Libéré le 19 frimaire an 5.

DUREUX (Pierre) Epiphane, matricule 11001, fils de Pierre et de feu Marie Madeleine PREVOST, garçon taillandier, natif de Maubeuge, âgé de 22 ans (né le 29/05/1752), taille de 4 pieds 10 pouces, cheveux et sourcils châtain brun, barbe de même peu fournie, visage plein et rond, yeux bleus, petits et enfoncés, nez court, gros et épaté, la fossette au menton, une cicatrice au haut du front côté gauche, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du parlement le 2 septembre 1775 pour différents vols à douze ans. Libéré le 2 septembre 1787.

FAGOT Pierre, matricule 9548, fils de feu André et de feu Madeleine THOMAS, veuf de Marie BRONARD (BERNARD ?), sans métier, natif de Floyon, âgé de 50 ans, taille de 5 pieds, 2 pouces, cheveux, sourcils et barbe mêlés de gris, visage ovale maigre, yeux gris, nez moyen pointu. Condamné à Valenciennes par jugement de l'intendant du Hainaut le 26 avril 1766 pour faux tabac à cinq ans. Libéré le 5 septembre 1766.

GEOFFROY Louis Joseph Farnéze, matricule 40530, ex commissaire, fils de feu (Jacques) Joseph et Marie Victoire BALLEUX, marié à Thérèse MAUBERT, natif de Maubeuge, âgé de 30 ans (né le 10 septembre 1769 à Ferrière la Grande), taille de 5 pouces 5, cheveux, sourcils châains, barbe idem mêlée de roux, visage ovale étroit du bas, les yeux bleus, le nez aquilin, bouche moyenne, front moyen un peu ridé, plusieurs seins dans la figure, une cicatrice sur le poignet gauche. Condamné par le tribunal criminel du département le 29 messidor an cinq, pour faux en écriture privée à quatre ans de fer et exposé le 9 nivôse an six.

GARSY François (Modeste) Xavier, dit l'Espagnol, matricule 8428, fils de Jean et de Marie DELHAY, garçon sans métier, natif de Maubeuge, âgé de 18 ans (né le 3 décembre 1754), taille de 5 pieds, 3 pouces, cheveux et sourcils châains, barbe naissante, visage ovale pointu, légèrement marqué de petite vérole, front petit et avancé, yeux châains roux, fort enfoncés, nez petit, large du haut, ouvert en bas, deux petites cicatrices dans le sourcil droit, une au front, côté gauche et une autre côté droit, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du conseil supérieur le 2 décembre 1773 pour complicité de vols nocturnes à cinq ans. Libéré le 2 décembre 1778.

GOSSARD Louis Augustin, matricule 8915, fils de Pierre Antoine et de feu Marie Michelle BILLOTTE, garçon sans métier, natif du Quesnoy, âgé de 38 ans, taille de 5 pieds, cheveux, sourcils et barbe bruns, visage ovale, joues cavées, yeux rougeâtres, nez gros et pointu, y ayant deux seings, une cicatrice dans le sourcil droit, un seing à la tempe même côté, les deux oreilles percées, ayant été ci-devant forçat à Marseille suivant son aveu, marqué GAL. Condamné à Fontenay le Comte par jugement prévôtal le 18 mai 1765 comme vagabond, coureur, mendiant, et pour avoir été repris de justice, à cinq ans. Libéré le 21 juin 1770.

GREGOIRE Jean Baptiste dit Félicie, matricule 21759, fils de Jean Baptiste Lamorière et de Françoise Félicie, garçon sans métier, natif de Landrecies, âgé de 23 ans, taille de 5 pouces, 1 pied, 6 lignes, cheveux, sourcils et barbe châains, visage ovale avancé, les yeux bleus, le nez long et gros au bout, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du parlement le 20 juillet 1781 pour infraction de ban et autres charges à cinq ans. Libéré le 20 juillet 1789.

HALLAND Michel, matricule 40535, fils de feu Pierre Joseph et de feu Marie Catherine MORET, marié à Elisabeth ISPONNE, cordonnier, natif de Berlaimont près d'Avesnes, âgé de 38 ans, taille de 5 pieds, 7 pouces, cheveux bruns mêlés de gris, sourcils châains, et barbe idem mêlée de roux, visage ovale maigre, joues creuses, taches de rousseur, les yeux châains enfoncés, le nez long, gros du bout, tournant un peu à droite, bouche moyenne et menton relevé rond, front haut bombé. Condamné à Douai par le tribunal criminel le 19 thermidor an cinq pour menace par écrit, à quatre ans de fer, et exposé le 1^e fructidor an cinq.

HENRY Jacques Joseph dit Duchatiau, matricule 11379, fils de Jean François et de feu Jeanne MARISIGNY, marié à Rosalie FERRY, cordonnier, soldat de la milice du bataillon du Hainaut, compagnie Legros, natif de Solre le Château, âgé de 23 ans (né le 4 septembre 1731), taille de 5 pieds un pouce, cheveux, sourcils et barbe bruns, visage ovale plein, les yeux gris enfoncés, le nez gros fort ouvert par en bas et rond par le bout, ayant une cicatrice au toupet. Condamné à Givet par jugement du conseil de guerre le 20 mai 1758 pour désertion, à vie.

HERRENG Jean Baptiste, matricule 28332, fils de Antoine et feu Magdeleine SORTUAU, marié à Marie Augustine LE ROI, tisserand, natif du Quesnoy, âgé de 38 ans, taille de 4 pieds 11 pouces 2 lignes, cheveux bruns, sourcils et barbe châains, mêlés de roux, vi-

sage ovale tombant à gauche, les yeux gris bleus, le nez aquilin, front moyen, plusieurs cicatrices au front, un seing à l'angle de l'œil gauche, , une cicatrice sur l'index de la main même côté, marqué GAL. Condamné par arrêt du parlement le 12 juin 1790 pour vol d'une vache en parcage aux galères à vie. Libéré le 28 juillet 1792.

HAZARD Joseph, matricule 40396, chasseur à la 9^e 1/2 brigade, 2^e bataillon, fils de feu Joseph et feu Barbe DEVOIR, garçon boulanger, natif de Maubeuge, âgé de 21 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, cheveux et sourcils châtain clair, barbe idem naissante, visage ovale large du haut, les yeux bleus, le nez court et gros, bouche moyenne, lèvres épaisse, menton pointu et rond du bout, front haut bombé, les oreilles percées, la gauche fendue. Condamné à Mézières par le tribunal criminel le 16 thermidor an cinq, pour vol d'effets et linge avec effraction dans deux maisons habitées, à douze ans de fer, et exposé le 23 frimaire an six.

JAMAIN Adrien Joseph, matricule 31815, ci-devant soldat au 6^e régiment d'infanterie, fils de feu Jean et de Anne Marie STOUPIY, garçon armurier, natif de Maubeuge, âgé de 24 ans, taille de 5 pieds, un pouce, six ligne, cheveux et sourcils châtain clair, barbe naissante, visage rond, les yeux châains, le nez aquilin tirant à gauche, , bouche moyenne, menton court, front carré, une petite cicatrice au dessous de l'œil droit, une petite lentille près de la lèvre gauche. Condamné à Caen par le tribunal militaire près l'armée de Cherbourg siégeant à Caen le sept pluviôse l'an 2^e pour avoir fabriqué de faux billets d'hôpital pour des soldats aux galères, à 5 ans. Libéré le 7 pluviôse an 7.

LEMPEREUR Jean Baptiste, matricule 33236, fils de Jean Baptiste et Marie Anne DELFORGE, garçon cultivateur, natif de Dompierre près d'Avesnes, âgé de 34 ans (né le 9 juin 1760), taille de 5 pieds cinq pouces, cheveux et sourcils châains, et barbe idem mê-

lée de roux, visage ovale, les yeux gris enfoncés, le nez long, effilé, rabattu au bout, bouche moyen, menton rond, front moyen, un peu ridé, un seing à la joue gauche. Condamné à Maubeuge par le tribunal militaire le 15 messidor an 2e pour menace d'incendie, à quatre ans de fer. Mort le 22 floréal an 3.

LABRICQ François, matricule 9457, fils de feu Michel et Marie Jeanne BUREAU, garçon tanneur, natif de Maubeuge, âgé de 39 ans, taille de 5 pieds 3 pouces 8 lignes, cheveux, sourcils et barbe châtons, visage ovale fortement marqué de petite vérole, yeux bleus, nez long un peu aquilin, une grande cicatrice au milieu du front, un seing à la joue droite, un à la joue gauche, marqué GAL. Condamné à paris par un arrêt du parlement le 6 septembre 1765 sans dire pourquoi, et suivant le rôle du procureur général, pour vols de linge à l'Hôtel Dieu à trois ans. Libéré le 6 septembre 1768.

LAFONTAINE Antoine Joseph, matricule 36559, fils de feu Laurent et Marie Anne BOUGARD, marié à Marie Françoise AUBERT, marchand forain, natif de Maubeuge, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 2 pouces 6 lignes, cheveux noirs grisonnés, sourcils châtain clair et barbe idem peu fournie, visage ovale très légèrement marqué de petite vérole, les yeux gris roux, le nez moyen retroussé du bout, bouche moyenne, menton fourchu, front moyen et ridé, une cicatrice sur le côté droit. Condamné à Mézières par le tribunal criminel le 21 floréal an 4 pour complicité d'un faux en écriture privée à la peine de fer pendant quatre ans. Parti pour l'exportation secrète le 23 pluviôse an 5.

LAURENT Jean Baptiste, matricule 5762, fils de Pierre Etienne et feue Hélène TRICOUT, marié à Rosalie WATERLOT, scieur de long, natif d'Englefontaine, âgé de 50 ans, taille de 4 pieds 11 pouces, cheveux, sourcils et barbe châtons, visage rond avancé marqué de petite vérole, yeux bleus, nez long pointu du bout, marqué GAL. Condamné à Douai par

jugement du conseil supérieur le 13 février 1772 pour vol de deux traits de charrue dans un champ, aux galères à cinq ans. Libéré le 20 février 1777.

LEROY Estienne Joseph, matricule 40547, fils d'Eugène Joseph et Marguerite DUFRASNE, garçon menuisier, âgé de 20 ans (né le 16 décembre 1776), natif de Feignies, taille de 5 pieds 1 pouce, cheveux et sourcils châtons, barbe rousse, visage ovale, yeux roux, le nez effilé, bouche petite, menton rond, front moyen bombé uni, une cicatrice sur la main gauche, se prolongeant à la jointure du pouce. Condamné à Douai par le tribunal criminel le 17 frimaire an 6 pour plusieurs vols de mouchoirs, chaussures et argent avec effraction et escalade dans une maison habitée, à douze ans de fer. Exposé le 26 frimaire an six. Mort le 14 prairial an 8.

LECOYER Jean Baptiste, matricule 6970, fils de André et Marie Joseph CLEDA, marié à Marie Joseph APPLINCOURT, sans métier, natif de Cartignies, âgé de 42 ans, taille de 5 pieds 5 pouces, cheveux et sourcils châtons, le devant de la tête chauve, barbe blonde, visage ovale, long, yeux gris bleus enfoncés, front large, nez long et serré, une cicatrice à la tempe gauche, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du conseil supérieur le 26 septembre 1772 pour différents vols avec effraction extérieure à vie. Mort le 15 juin 1781.

LECOYER Jean Joseph, matricule 6971, fils de André et Marie Joseph CLEDA, garçon cordonnier, natif de Cartignies, âgé de 28 ans, taille de 5 pieds 4 pouces, cheveux, sourcils et barbe châtain clair, visage ovale, légèrement marqué de petite vérole, yeux bleus, nez long relevé au bout, une cicatrice au bas de la mâchoire inférieure côté gauche, deux grandes sur la tête, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du conseil supérieur le 26 septembre 1772 pour différents vols avec effraction extérieure à 9 ans. Libéré le 26 septembre 1781.

LERMUZEAU Pierre Joseph, matricule 40371, fils de Pierre Joseph et Marie Rose LANDOUSY, marié à Marie Françoise DES-HAYES, cellier, natif de Larouillies, âgé de 25 ans (né le 14 octobre 1772), taille de 5 pieds 4 pouces 8 lignes, cheveux châtons, sourcils idem peu fournis et barbe idem, visage carré, les yeux roux enfoncés, le nez effilé gros au bout, bouche moyenne, menton rond, front moyen bombé, les oreilles percées, plusieurs seings répandus sur la figure. Condamné à Bruxelles par le tribunal criminel le 20 floréal an 5 pour tentation de vol en complicité avec effraction, violences envers les personnes, port d'arme à feu et duquel il s'est servi envers la force armée, à 24 ans de fer.

LIEZ Jean Baptiste dit « Petit Jean », matricule 4880, fils de feu Pierre et Françoise LECLERCQ, garçon cordonnier, âgé de 28 ans, natif de Cartignies, cheveux châtons, barbe châtons, yeux gris, visage ovale plein, taille moyenne. Condamné à Guise par sentence des officiers de l'élection le 20 octobre 1749 pour faux tabac à trois ans. Libéré le 23 octobre 1752.

MAUFROID Jean Gaspard, matricule 6950, fils de Jacques et de feu Anne MAUFROID, garçon sans métier, natif de Sars Poteries, âgé de 21 ans (né le 22 mars 1731), taille moyenne, cheveux et sourcils châtons, barbe naissante, visage rond, les yeux gris et enfoncés, nez bienfait ayant une cicatrice au front au dessus de l'œil gauche, marqué des lettres GAL. Condamné à Douai par arrêt du parlement le 25 mai 1752 pour plusieurs vols avec effraction, à vie.

MATHIEU Charles Joseph dit Mathieu, matricule 27156, soldat au régiment d'Aunis, fils de X et d'Aldegonde PERSEE, sans métier, natif de Maubeuge, âgé de 18 ans, taille de 5 pieds 2 pouces 5 lignes, cheveux, sourcils et barbe châtain clair, visage ovale, yeux bleus enfoncés, louche du gauche, le nez long gros tirant à gauche, le front haut découvert, et chauve, y ayant une forte cicatrice. Condam-

né à Aire par jugement du conseil de guerre le 22 janvier 1879 pour vol de chambrée, aux galères à perpétuité. Laquelle peine a été commuée en celle de 6 ans par le tribunal du Finistère le 21 fructidor an 2. Libéré le 14 frimaire an 4.

MOREAU Sylvain, matricule 36560, fils de Jérôme et de feu Marie Anne Joseph GERAUD, charpentier, natif d'Englefontaine, âgé de 37 ans, taille de 5 pieds, 3 pouces, 5 lignes, cheveux, sourcils et barbe châtain clair, visage ovale étroit du bas, les yeux bleus, le nez long tirant un peu à droite, bouche moyenne, menton pointu, la lèvre inférieure épaisse, front ordinaire et ridé. Condamné à Mons par le tribunal criminel le 19 germinal an 4 pour menace d'incendie en écrit anonyme, à la peine des fers pendant 4 ans. Libéré le 23 germinal an 8.

NEGLE Thomas dit Négle, matricule 14018, fils de feu Martin et de Marie Josèphe GUINGUE, garçon dragon au régiment du Roi, compagnie Mestre de Camp, natif du Quesnoy, âgé de 25 ans, taille de 5 pieds 6 pouces, cheveux et barbe châtons, visage ovale, yeux bleus, nez gros, une grande cicatrice au haut du front côté droit et une sous la mâchoire inférieure même côté, une au milieu du front, une à côté du sourcil et plusieurs petites au bas de la joue côté gauche. Condamné à Valenciennes par jugement du conseil de guerre le 12 mars 1770 pour désertion, à mort, et par la faveur du sort, aux galères à vie.

PETIT Michel, matricule 10901, fils de feu Guillaume et de feu Barbe LEVER, marié à Marie Agnès COLLET, cardeur de laine, natif de Sémeries, âgé de 41 ans, taille de 5 pieds, cheveux noirs, sourcils et barbe forts bruns, le visage rond plein, tirant sur le côté droit, les yeux châtons roux, le nez gros épaté, ayant une cicatrice à côté de l'œil droit, une autre au front même côté, une petite côté gauche, une fossette au menton, marqué GAL. Condamné à Douai par arrêt du parlement le 14 octobre 1757 pour plusieurs vols à

10 ans.

POIGNARD Guillaume, matricule 8522, fils d'Ambroise et feu Marguerite MONROBET, garçon sans métier, invalide, natif d'Anor, âgé de 51 ans (né le 18 mai 1724), taille de 5 pieds 6 pouces 6 lignes, cheveux, sourcils et barbe châtons, visage ovale marqué de petite vérole, yeux bleus, borgne du gauche, nez mince et serré, une cicatrice au doigt annulaire de la main gauche. Condamné par jugement de M. l'intendant du Hainaut à Valenciennes le 3 mars 1765 pour faux sel et faux tabac à vie. Libéré le 16 mai 1766.

POTELLE Pierre, matricule 36660, fils d'Antoine et feu Marguerite DECLAIR, marié à Eléonore DAY, tisserand, natif de Fontaine au bois, âgé de 27 ans, taille de 5 pieds 7 pouces 6 lignes, cheveux, sourcils châtain clair, barbe naissante, visage ovale étroit du bas, les yeux bleus, le nez aquilin, bouche moyenne, menton fourchu y ayant la fossette, les oreilles percées. Condamné à Cambrai par le conseil militaire le 28 prairial an 4 pour désertion dans l'intérieur, à la peine de fer pendant deux ans. Parti pour exportation secrète le 23 pluviôse an 5.

PRENANT Jean, matricule 11745, fils de feu Antoine et feu Martine DRUET, marié à Marie Joseph NOE, sans métier, natif de Prisches, âgé de 44 ans, taille moyenne, cheveux et sourcils châtons, barbe châtain roux, visage ovale, légèrement marqué de petite vérole, yeux gris, le nez long et pointu du bout. Condamné à Cambrai par sentence des juges des fermes le 23 février 1768 pour faux tabac à cheval, à cinq ans. Mort le 19 juillet 1768.

PRISETTE Augustin Joseph, matricule 28463, fils de Jean Baptiste et Marie Barbe MAREE, garçon maréchal ferrant, natif de Cartignies, âgé de 24 ans, taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux, sourcils et barbe châtain clair, visage ovale long marque de petite vérole, les yeux gris bleus, le nez gros rond au bout, front haut avancé, les oreilles percées,

une cicatrice sur le 3e phalange de l'index de la main gauche. Condamné à Lamballe par jugement du conseil de guerre le 7 janvier 1790, pour désertion et vol, à vie, et par commutation de peine du 22 octobre suivant, aux galères à 2 ans. Libéré le 23 octobre 1792.

QUENEE Augustin, matricule 40505 et 40506, fils de feu Nicolas et Anne Joseph BRUIERE, marié à Anne Joseph FOURNIER, laboureur, natif de Cartignies, âgé de 33 ans (né le 11 mai 1766), taille de 5 pieds 3 pouces, cheveux, sourcils, barbe châtons, visage carré, les yeux châtons roux, le nez petit écrasé du milieu, bouche grande, menton rond, front large et plat, les oreilles percées. Condamné à Douai par le tribunal criminel le 18 pluviôse an 6 pour homicide sans préméditation à vingt ans de fer. Exposé le 27 pluviôse an 6. Transféré à Lorient le 11 prairial an 7.

QUENEE Isidore, fils de feu Nicolas et Anne Joseph BRUIERE, garçon laboureur, natif de Cartignies, âgé de 26 ans (né le 14 mars 1772), taille de 5 pieds 2 pouces, cheveux, sourcils et barbe châtons, visage rond, les yeux gris enfoncés, le nez long, pointu du bout, bouche petite, menton large, front moye, plusieurs seings répandus sur la figure. Condamné à Douai par le tribunal criminel le 18 pluviôse an 6 pour homicide sans préméditation à vingt ans de fer. Exposé le 27 pluviôse an 6. Transféré à Lorient le 11 prairial an 7.

QUENIN Simon Joseph, matricule 32890, fils de Pierre et Catherine LEFEVRE, marié à Hubertine LEJEUNE, boucher, natif de Trélon près d'Avesnes, âgé de 23 ans (né le 19 février 1773), taille de 5 pieds un pouce six lignes, cheveux châtons, sourcils idem dégarnis et barbe naissante, visage ovale plein, les yeux gris, le nez court, épaté, rond au bout, bouche moyenne, menton rond, front moyen, un seing à chaque joue près du nez, un autre à la tempe droite, les oreilles percées.

Condamné à Maubeuge par le tribunal militaire le 22 pluviôse l'an 2 pour vol en complicité et meurtre envers une personne qui défendait ses propriétés, à vingt ans de fer. Evadé le 26 prairial an 3.

QUENIN Simon, matricule 43978, inscrit au numéro 32890 sous lequel il s'est évadé le 26 prairial an 3, fils de feu Joseph et de Rose TROTEE, garçon militaire, natif de Trélon, âgé de 26 ans, taille d'un mètre 68 centimètres, cheveux châtons, sourcils idem dégarnis, et barbe naissante, visage ovale plein, les yeux gris, le nez court, épaté, rond du bout, bouche moyenne, menton rond, front moyen, un seing à chaque joue près du nez, un autre à la tempe droite, les oreilles percées. Condamné à Maubeuge par le tribunal militaire le 22 pluviôse an 2 pour vol en complicité et meurtre à vingt ans de fer.

Et par autre jugement rendu à Paris le 26 vendémiaire an 7 pour contrefaçon et exportation de monnaie à quinze ans de fer. Exposé le 9 pluviôse an 7.

STURBEL (HURBEL ?) Emmanuel, matricule 18098, fils de Nicolas et Cécile HENNEBERT, garçon garde française, sans métier, natif de Maubeuge, âgé de 25 ans, taille de 5

pieds 7 pouces, cheveux et sourcils châtons, barbe rousse, visage rond marqué de petite vérole, yeux châtons, nez aquilin, une grande cicatrice au menton côté gauche. Condamné à l'Abbaye de Saint Germain des Prés, au conseil de guerre le 26 juin 1781, pour rébellion envers la garde de Paris à trois ans. Libéré le 26 juin 1784.

VIDALEING André Joseph dit Saint Joseph, matricule 4483, fils de Gervais et Anne Marie WILMART, soldat au bataillon du Hainaut, compagnie Dandrimont, natif de Maubeuge, âgé de 19 ans, taille de 5 pieds 1 pouce 6 lignes, cheveux, sourcils et barbe châtons, visage ovale marqué de petite vérole, yeux bleus, nez aquilin de travers, une fossette au menton. Condamné à Givet par jugement du conseil de guerre le 11 novembre 1759, pour désertion, à vie.

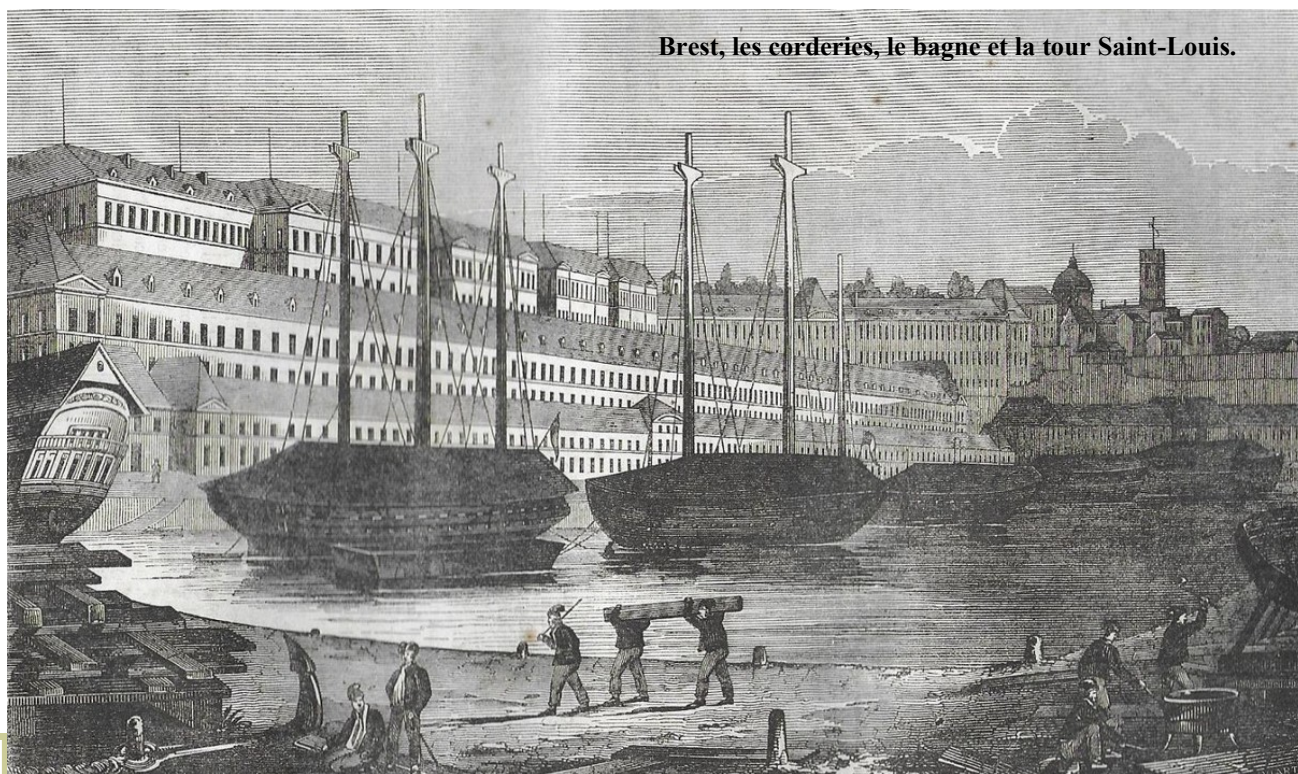
Marqué GAL : galérien

Petite vérole : variole

Faux sel, faux tabac : contrebande.

Exportation secrète : exportation vers les colonies

Sources : Service historique de la défense à Brest



Brest, les corderies, le bague et la tour Saint-Louis.

Faits divers et accidents

relevés dans le « Journal de Fourmies »

Wignehies. Un triste accident est venu troubler le bonheur des époux Hosselet Lermuseaux, bouchers à Wignehies.

Leur petit garçon, âgé de vingt mois, se promenait dans la cour de leur maison; il tomba hier dans un trou peu profond, où il y avait un peu d'eau et s'y noya.

C'est en vain que peu d'instant après sa chute, on lui donna les soins les plus pressés et les plus intelligents : le pauvre petit être avait cessé de vivre.

Acte 41 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le 31 mai à six heures du soir, **Arthur Albert Hosselet**, âgé de vingt mois, né et domicilié à Wignehies, fils de Lucien Arthur et d'Elise Marie Hélène Lermuseaux, est décédé en la demeure de ses père et mère, sise en cette commune, rue Tournisienne.

✂

Fourmies. Dimanche soir, la nommée Marie Meurant, âgée de 25 ans, demeurant rue des Pierres, courant après un de ses enfants, tomba à terre à plat ventre et se sentant blessée, elle se mit au lit immédiatement.

M. le docteur Drapier, appelé en toute hâte, fit prendre à la malade un réactif énergique dont l'effet se produisit aussitôt.

Vers neuf heures du soir, le père de la malade, s'approchant du lit où il la croyait endormie, constata avec épouvante qu'elle avait cessé de vivre.

M. le docteur Drapier croit à la rupture d'un vaisseau de l'estomac.

Cette mort a vivement impressionné le quartier de la rue des Pierres.

Edition du 12/06/1881: Le récit de la mort de Marie Meurant, publié dans notre dernier numéro, contient une erreur que nous tenons à rectifier.

La mort de la jeune femme a été presque subite, puisque les souffrances ont duré vingt

minutes environ.

M. le docteur Drapier n'a administré ni médicament, ni réactif énergique, comme nous l'avons annoncé; il est arrivé un quart d'heure après le décès, qu'il s'est borné à constater.

Acte 114 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le cinq juin à huit heures du soir, **Aricie Marie Meurant**, âgée de vingt cinq ans, ménagère, née à Sivry (Belgique), domiciliée à Fourmies, célibataire, fille d'Augustin Joseph et de Sophie Adolphine Rouly, est décédée en la demeure de son père, rue du marais.

✂

Avesnelles. Lundi dernier, à 3 heures 1/2 du soir, le nommé Bauduin, cantonnier auxiliaire à la compagnie du Nord, âgé de 64 ans et demeurant à Sains, a été tué par le train N°9, au passage à niveau entre Sains et Avesnes.

Le malheureux a été renversé par la locomotive au moment où il traversait la voie pour fermer l'une des barrières.

Bauduin, en congé de 24 heures, n'était conséquemment pas de service sur la ligne. Il remplaçait par complaisance le garde barrière, son ami, qui avait besoin de s'absenter quelques moments.

Acte 59 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le six juin à quatre heures quinze minutes du soir, **Bauduin Augustin**, âgé de soixante huit ans, journalier, né à Ors, domicilié à Avesnelles, fils d'Antoine et de Marie Agnès Bouchez, est décédé en une maison, sise en cette commune lieu dit la Planquette.

✂

Aulnoye. Un terrible accident vient de terrifier cette commune.

Une jeune mère, madame Gayet, âgée de 25 ans, a voulu traverser la voie, en portant un berceau dans ses bras.

Elle a été atteinte par l'express de 8h35, et absolument broyée.

C'était un horrible spectacle.

Madame Gayet laisse deux enfants, dont l'aîné a 5 ans et le second 2 ans.

Son mari est chauffeur à la gare d'Aulnoye.

Acte 26 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le trois juin à neuf heures cinquante six minutes du soir, **Adélaïde Ledieu**, âgée de vingt huit ans, ménagère, domiciliée en cette commune, fille de François et de Charlotte Watremez, épouse d'Alfred Gaillez, est décédée sur la voie de chemin de fer du Nord, lieu dit la gare.

✂

Colleret. M. Mariage, maire de la commune de Colleret, est décédé vendredi dernier à l'âge de 52 ans, après une courte maladie ; ses funérailles ont eu lieu lundi matin en présence d'un concours considérable de parents et d'amis. Possesseur d'une belle fortune, célibataire, très charitable, généreux, M. Mariage faisait beaucoup de bien dans sa commune, où, pendant longtemps, les pauvres et les nécessiteux se rappelleront ses bonnes œuvres.

Acte 32 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le quatre juin à cinq heures du matin, Mariage Edouard, âgé de cinquante deux ans, propriétaire et maire de Colleret, domicilié en ladite commune, né à Lille, fils de Louis Joseph et de Justine Elisa Bonte, est décédé en sa demeure, lieu dit le Château de branleux.

✂

Maubeuge. Le 15 juin, à 10 heures 45 minutes du soir, le nommé Renet Maurice, dit Potin, né à Berlaimont le 25 décembre 1815, berger au service de M. Laurent, cultivateur à Rousies, a eu les jambes coupées au dessus des chevilles sur la voie de chemin de fer du Nord, au kilomètre 229,500.

Transporté à l'hospice de Maubeuge à minuit et demi, le malheureux est mort à trois heures du matin.

On suppose qu'il s'était introduit sur la voie ferrée pour gagner le passage à niveau de Rousies.

Acte 205 : l'an mil huit cent quatre vingt un,

le seize juin, à trois heures du matin, **Maurice Renet**, âgé de soixante cinq ans, berger, né à Berlaimont, domicilié à Rousies, époux de Catherine Moriaux, est décédé à l'hospice Saint Nicolas.

✂

Trélon. Deux préposés des douanes de Féron, faisant leur tournée dans la fagne de Trélon, aperçurent un cadavre qui flottait sur l'eau dans une fosse de sondage ouverte lors des études du chemin de fer de Maubeuge à Fourmies, au lieu dit la Taillette, près de l'Audrissart.

Ils se rendirent à Glageon pour faire part de cette triste découverte et aussitôt un nommé Thibaux, ancien militaire, décoré, connu pour son obligeance et pour son courage, se rendit à l'endroit indiqué et retira de l'eau le cadavre, qui était dans un état de décomposition tellement avancé qu'un bras se détacha de son propre poids lorsque le corps fut soulevé. Thibaux se chargea de toutes les démarches nécessaires en pareil cas. Le cadavre, après autopsie du docteur Ringuet, fut reconduit à Trélon et enterré dans le cimetière en présence des gendarmes et du garde champêtre.

La mort paraît remonter à trois mois environ et être due à une circonstance accidentelle.

Voici du reste le signalement du fortuné, dont l'identité n'a pu être établie.

Taille moyenne ; âgé de 40 ans environ, portait une forte barbe blonde, était vêtu d'une chemise à raies blanches et bleues, d'un pantalon de drap, d'un costume de velours gris, casquette d'hiver.

L'acte 102 de l'état civil de Trélon reprend les informations et descriptions ci-dessus.

✂

Louvroil. On a retrouvé dans la Sambre, le 22 juin courant, à quatre heures du matin, le corps du sieur Merveaux Agapite, âgé de 65 ans, journalier à Louvroil.

On suppose que c'est dans un accès de folie que cet individu s'est jeté dans la Sambre.

Acte 100 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le vingt deux juin, à quatre heures du matin,

Agapite Ferdinand Merveaux, âgé de soixante cinq ans, journalier, né à Vieux Mesnil, domicilié à Louvoil, fils de Catherine Merveaux, époux d'Adolphe Joseph Collet, est décédé au lieu dit Les Buttes.

✂

Avesnes. Dimanche, vers trois heures de l'après midi, le nommé Michel Jean-Baptiste, âgé de 37 ans, ouvrier marbrier, péchait dans l'Helpe à Avesnes, derrière l'hôpital, avec un camarade, ouvrier carrossier, nommé Jeanne Arthur, âgé de 29 ans, sans s'apercevoir qu'il était au bord d'un véritable précipice. En jetant son filet, Michel disparut sous l'eau; Jeanne, en voulant lui porter secours, tomba aussi dans le gouffre, mais il en fut retiré. Quant à Michel, c'est seulement après une heure et demie de recherches qu'un soldat du 84^e, Basset Eugène, le découvrit en plongeant à une profondeur de plus de deux mètres ; tous les soins que lui prodigua M. Hombert, pharmacien, furent impuissants à ramener à la vie le sieur Michel.

Acte 44 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le vingt sept juin, à quatre heures du soir, **Alphonse Jean Baptiste Michel**, âgé de trente neuf ans, né à Ramousies, le treize avril mil huit cent quarante deux, marbrier, époux d'Adèle Placidie Marioux, fils de Michel et de Marie Luminée Gravet, est décédé quai de l'hôpital.

✂

Rousies. Le 26 juin dernier, entre 7 et 8 heures du matin, après bien des recherches, on a retiré du ruisseau la Trouille (en réalité la Solre), territoire de Rousies, le cadavre d'un petit garçon de 7 ans 1/2 nommé Arthur Leroy, de la dite commune, disparu depuis la veille samedi 25 courant, vers onze heures du matin. Les parents de cet enfant supposent qu'il aura été s'amuser à cueillir des roses sauvages au bord de ce ruisseau, dans lequel il a glissé.

Acte 27 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le vingt six juin, à huit heures du matin, **Leroy Arthur**, âgé de huit ans, né à Bersillies, do-

micilié à Rousies, fils de Pascal, jardinier, et de Flament Suzéline, est décédé dans la rivière la Solre.

✂

Marpent. Dimanche, à huit heures du matin, un triste accident est arrivé à la station de Jeumont.

Le sous chef de manœuvre Marsil, en procédant à la formation d'un train de marchandises, a été écrasé entre deux wagons et il est mort vers midi.

Marsil était marié et père d'un enfant de deux ans; il laisse sa femme enceinte.

L'accident ne peut être attribué qu'à l'imprudence de la victime.

Acte 32 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le dix juillet, à midi, **Marsil Louis**, âgé de vingt quatre ans, employé au chemin de fer, né à La Gorgue, domicilié à Marpent, fils de Charles Louis et d'Elise de Lauwereyns, époux de Dubois Estelle Marie, est décédé en son domicile, lieu dit Le Village.

✂

Louvroil. On a retiré de la Sambre, le 13 juillet, à 7 heures du matin, le corps du nommé Vandenderies Henri, âgé de 43 ans, journalier, né à Alvelghem (Belgique), et domicilié à Louvroil.

La disparition de Vandenderies date d'une quinzaine de jours et son cadavre paraît avoir séjourné dans l'eau pendant ce laps de temps.

On suppose que cette mort est purement accidentelle.

Acte 111 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le treize juillet, à sept heures du matin, **Henri Vandenderies**, âgé de quarante trois ans, journalier, né à Alvelghem (Belgique), domicilié à Louvoil, fils de Pierre et de Rosalie Veruque, époux d'Octavie Decolmart, est décédé en cette commune, lieu dit bas des buttes.

Mention marginale : Par jugement du tribunal d'Avesnes, en date du 23 9^{bre} 1883, a ordonné que l'acte de décès ci contre serait rectifié en ce sens : que cet acte s'applique à un in-

connu.

La rectification : Le vingt deux novembre mil huit cent quatre vingt trois, le tribunal de 1e instance d'Avesnes, vu l'acte de notoriété dressé le quatorze novembre mil huit cent quatre vingt trois, par M. le juge de paix de Maubeuge, constatant que le nommé Vandendriessche Henri, né à Avelghem, le trois mai mil huit cent trente sept, fils de Pierre François et de Rosalie Victoire Verriest, existait à une époque postérieure au treize juillet mil huit cent quatre vingt un, que c'est donc à tort et par erreur qu'il a été porté sur les registres de l'état civil de la commune de Louvroil comme étant décédé à cette date.

Requiert qu'il plaise au tribunal, sur le rapport de messieurs les juges à cet effet commis rectifier l'acte de décès dressé le treize juillet mil huit cent quatre vingt un dans la commune de Louvroil, concernant le sus-nommé et déclare que cet acte s'applique à un inconnu.

Ordonne que le jugement à intervenir sera transcrit sur les registres de l'année courant de la commune de Louvroil.

Que mention de la dite rectification sera faite en marge de l'acte reformé ainsi que sur le double qui existe à la mairie de Louvroil que sur le double déposé au greffe, qu'expédition n'en pourra désormais être délivré sans contenir la dite rectification ; q'enfin l jugement à intervenir sera écrit et expédié sur papier libre et enregistré gratis le tout aux fins de droit.



Fourmies. Jeudi a été célébré en l'église Saint-Pierre un service funèbre pour le repos de l'âme du jeune caporal Durosoir, de l'infanterie de marine, détaché aux tirailleurs sénégalais, mort à Médine (Sénégal), dans sa 23^e année.

Après le service, une trentaine des anciens camarades de Durosoir sont allés déposer sur le monument élevé à la mémoire des soldats morts pendant la dernière guerre une magnifique couronne funéraire, achetée avec le produit d'une souscription qu'ils avaient faite entre eux.

Les parents du jeune Durosoir nous prient d'être leur interprète pour remercier ces bons amis de leur fils, ainsi que les nombreuses personnes qui avaient bien voulu, par leur présence au service funèbre, témoigner de leur sympathie du malheureux jeune homme.

Acte 171 : l'an mil huit cent quatre vingt un, Nous Combes commandant du poste de Médine, arrondissement de Médine, colonie du Sénégal, déclarons et attestons que le deux mai à deux heures du matin, **Durosoir Camille**, fils de Constant Victor et de Olive Donatienne Céleste Piette, né le dix huit octobre mil huit cent cinquante huit à Fourmies, est décédé



Taisnières sur Helpe. Le 27 de ce mois, vers cinq heures et demie du matin, les nommés Flament Auguste et Wéry Adolphe ont tiré sans vie de l'Helpe majeure le sieur Pierre Baligand, âgé de 54 ans, domestique de M. Flament.

Le sieur Baligand était tombé à l'eau en voulant pêcher des poissons malades qui surnageaient.

Acte 22 : l'an mil huit cent quatre vingt un, le vingt sept juillet à cinq heures et demie du matin, **Pierre Louis Désiré Baligand**, âgé de cinquante quatre ans, domestique, né à Marbaix le sept septembre mil huit cent vingt six, y domicilié, fils de Jean Batiste et de Adélaïde Sophie Balligand, époux de Uranie Gilain, est décédé en la pature de M. Wittrant, tenant à la rivière, lieu dit le village.

Toute copie même partielle
est interdite sans autorisation
de l'auteur

Responsable de la publication : Alain Delfosse



Association Racines et Patrimoine

<http://www.rp59.fr>

Demande ou renouvellement d'adhésion 2021

M. Mme Mlle

Adh N°:

Adresse :

Code postal :

Commune :

Mail :

Site internet <http://>

Cotisation annuelle : 15,00 €

Cotisation annuelle couple : 25,00 €

Cotisation membre bienfaiteur et association : 30,00 €

Ordre : Association Racines et Patrimoine

Si vous souhaitez faire un virement, vous pouvez demander le code IBAN en envoyant un mail à alain-delfosse@wanadoo.fr

Ci-joint la somme de : € par

☐ chèque bancaire ou postal

☐ espèces

☐ Virement (*)

Je désire être contacté :

- | | | |
|--|-----|-----|
| ◇ pour effectuer le dépouillement partiel ou complet d'une commune | OUI | NON |
| ◇ pour participer à la rédaction de la revue trimestrielle | OUI | NON |
| ◇ Pour participer au recensement des cartes de combattant | OUI | NON |
| ◇ Pour participer à la rédaction d'un livre d'Or | OUI | NON |

A

le

Signature :

Adresse postale de l'association : Alain Delfosse - Association Racines et Patrimoine,
7 hameau des saules, 59131 Rousies

(*) En cas de virement, envoyer le bulletin par mail : alain-delfosse@wanadoo.fr